

# MAIRIE DES 13<sup>ÈME</sup> ET 14<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENTS

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Mercredi 28 juin 2023

*La Séance est ouverte à 15 h 08, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7<sup>ème</sup> Secteur de Marseille.*

**Madame BAREILLE.**- Mesdames et Messieurs, bonjour, je vous prie de prendre place s'il vous plaît. Je vous remercie. Nous allons procéder à l'appel.

Madame BIRGIN, s'il vous plaît.

*(Madame BIRGIN, Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillères et des Conseillers)*

**LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.**

**Madame BAREILLE.**- Merci, Madame BIRGIN.

Nous passons maintenant à l'approbation du compte rendu *in extenso* de la séance du jeudi 13 avril 2023 à 15 h.

**Approbation du compte rendu *in extenso* de la séance du Jeudi 13 Avril 2023 à 15 h.**

**Madame BAREILLE.**- Est-ce qu'il y a des prises de parole ?

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté, merci.

**LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**Madame BAREILLE.**- Mesdames et Messieurs, chers collègues, vous me permettez de commencer cette séance en vous remerciant d'avoir accepté de décaler notre Conseil d'un jour afin que les Services puissent avoir le temps d'envoyer l'ensemble des rapports des deux prochains Conseils municipaux.

J'aimerais également revenir en ce début de Conseil sur le déplacement du Président de la République qui s'est rendu à Marseille, en particulier sur notre secteur. Après des annonces sur le volet de la sécurité avec la construction de notre nouveau commissariat et le renforcement des effectifs sur notre secteur du ministre de l'Intérieur, le Président a de nouveau entendu notre appel et a fait plusieurs annonces, dont la création d'une CRS8 permanente sur Marseille, venant ainsi renforcer la présence de nos forces de l'ordre à qui je souhaite encore une fois rendre hommage. Les drames de ces dernières journées montrent encore une fois oh combien le sujet de la sécurité est important et prégnant sur notre secteur.

Ce deuxième déplacement marque de nouveau des transformations majeures pour nos deux arrondissements. À la Busserine, nous avons eu l'occasion de faire le point sur deux axes majeurs du Plan Marseille en grand, à savoir l'ANRU et les transports.

Sur le volet des transports, je me réjouis que le Président ait permis de rallonger de 250 millions d'euros de subvention l'enveloppe d'un milliard qui avait été fléchée pour nous permettre d'aller plus vite.

Sur notre secteur, concrètement, ce sont les VHNS et le tramway jusqu'au Merlan qui – d'après les annonces également de notre Présidente de la Métropole Martine VASSAL – sera très probablement prolongé jusqu'à Saint-Jérôme. En tous

cas, des études seront lancées pour permettre à nos étudiants de profiter de ce transport.

Enfin hier, à l'Hôpital de Lavéran, l'annonce officielle a été faite, à l'aube des 60 ans d'existence de notre hôpital. Et ce sont 300 millions d'euros qui ont été annoncés pour reconstruire intégralement cet hôpital dans les 13ème et 14ème arrondissements, sur le camp militaire de Sainte-Marthe. Je me réjouis bien évidemment de cette annonce historique. Vous savez que plusieurs lieux avaient été fléchés au départ, y compris des endroits en dehors de notre secteur. Et il était bien évidemment inconcevable que cet hôpital quitte les 13 et 14ème arrondissements. Et je tiens à remercier le ministre des Armées de nous avoir écoutés. Nos habitants pourront continuer à se faire soigner à proximité de chez eux et les personnels de l'hôpital pourront bénéficier d'un équipement de pointe. Des personnels que je veux également saluer et remercier, et en premier lieu la Médecin-Chef Sylvie PEREZ qui va quitter ses fonctions à la fin de la semaine pour rejoindre le ministère des Armées, et avec qui j'ai eu le plaisir de travailler sur ce projet.

Merci à tous, je vous propose que nous passions à l'étude du premier rapport.

### **RAPPORT N° 23- 39563- DC - 23-028 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une quatrième répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2023 - Approbation des conventions et avenants aux conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations ou organismes.

**Madame BAREILLE.**- Pour le rapport n°28, il s'agit de l'approbation d'une quatrième répartition aux associations et organismes culturels. C'est Madame AYCARD qui nous présente ce premier rapport.

**Madame AYCARD.**- Madame le Maire, mes chers collègues, tout d'abord je voulais féliciter aussi nos anciens collègues d'avoir trouvé enfin une place autour du Printemps marseillais.

Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions au profit d'associations et organismes culturels, dans le cadre d'une quatrième répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 3 432 500 euros. Notre secteur bénéficiera de 74 000 euros, qui se répartissent comme suit :

- Groupe Saint-Eloi de Château-Gombert : 5 000 euros ;
- Les Oiseaux Perchés : 7 000 euros ;
- Œuvres Sociales et Régionalistes de Château-Gombert : 30 000 euros ;
- Itinérances Pôle 164 : 4 000 euros ;
- Asso de la promotion de l'Espace Culturel de la Busserine : 28 000 euros ;

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame AYCARD. Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Merci Madame le Maire. Tout d'abord je voudrais saluer, remercier et souhaiter la bienvenue à Madame BOUKRINE, Madame BENAOUA,

Monsieur YATSOU et Monsieur SOLER.

Je voudrais juste intervenir, si vous me le permettez Madame le Maire, au sujet de la visite du Président de la République concernant plusieurs annonces, même si on doit le remercier parce que les annonces sont quand même assez concrètes.

Mais l'argent qui est insufflé sur Marseille, ce n'est pas l'argent du Président de la République, je tiens à le préciser. C'est l'État français qui s'occupe enfin de Marseille qui a été si longtemps abandonnée, si longtemps stigmatisée. Enfin, on arrive peut-être à quelque chose et je voudrais aussi souligner le travail du Maire de Marseille sans quoi et sans qui rien n'aurait été fait notamment sur le Plan École. C'est lui qui, avec son bâton de pèlerin, s'est rendu plusieurs fois à l'Élysée pour essayer de faire avancer les choses. Je sais que cela peut déplaire à certaines personnes mais il faut savoir le dire. Je ne fais pas partie des gens qui cirent les pompes, d'ailleurs, voyez, moi je n'étais pas derrière le Président de la République. Vous ne m'avez pas vu pendant les quatre jours, je n'étais pas non plus à vos cocktails. Parce que j'ai une ligne de conduite, pendant six mois, j'étais dans la rue pour revendiquer la retraite à 60 ans, ce n'est pas pour cirer les pompes au Président de la République, même si je lui dis merci de faire certaines choses pour Marseille. Mais il ne faut pas oublier que s'il se passe des choses à Marseille, c'est grâce à Benoît PAYAN, que cela vous plaise ou pas. Je referme la parenthèse.

Concernant la délibération, qu'il s'agisse du Musée provençal, qu'il s'agisse de la Saint-Éloi, là aussi le Maire de Marseille s'est rendu à deux reprises au Musée provençal. Parce que c'est un musée qui a beaucoup de qualités, comme vous le savez Madame le Maire, et qui est un musée très rare. Un musée ethnographique qui est salué dans toute l'Europe. Qui est le pendant d'Arles, même si malheureusement, il n'a pas du tout les mêmes investissements. Cela faisait trop longtemps que ce musée ne voyait pas de Maire, cela faisait 30 ans. Et là aussi, il s'est déplacé pour regarder ce qui n'allait pas et on a décidé de l'aider, même si c'est difficile.

Je suis un peu le pont pour vous interpeler de manière très amicale puisque vous avez des amis bien placés, je l'ai vu sur les photos. Avec le Président de la République, avec Monsieur MACRON, Monsieur MUSELIER, Madame VASSAL, vous avez beaucoup de proximité. Ce Musée Provençal, c'est un joyau, un bijou, et c'est tellement plus beau que le Rocher Mistral où là, Madame VASSAL – pour ne pas la citer – ouvre le tiroir-caisse pour 3 millions d'euros. 3 millions d'euros du Département, 3 millions d'euros de la Région : alors quand on est capable 3 millions d'euros pour une entreprise complètement privée – et ce n'est pas le petit Marseillais qui s'y rend, le droit d'entrée, c'est 20 euros, une famille avec deux enfants, ça lui coûte 80 euros – Madame VASSAL et Monsieur MUSELIER peuvent l'ouvrir pour le Musée Provençal, ce qui permettrait de le mettre en valeur. Je rappelle qu'il a été construit en 1928 par Julien PIGNOL ; que ce musée a reçu la visite de l'épouse de Frédéric MISTRAL, il a toute une histoire. Donc je trouve, vous voyez, que l'on a la culture provençale à géométrie variable, si vous voyez ce que je veux dire.

Pour l'Enseignement c'est pareil. À Saint-Éloi, on a doublé aussi la subvention, chose qu'on ne faisait plus, comme pour le Musée Provençal. On peut le dire, l'ancienne majorité ne versait plus aucune subvention depuis 2014. La majorité dont faisait partie Madame VASSAL et dont le premier adjoint était Monsieur MUSELIER, je le rappelle. J'ai l'impression que les gens perdent la mémoire, ce qui se passait avant, ils ne se le rappellent plus et donnent des leçons à tout le monde.

Mais la vérité ce n'est pas ça, les faits sont têtus. À Saint-Éloi, on a doublé aussi la subvention et on leur permet aussi techniquement de pouvoir mettre en place tout ce qui se fait à Château-Gombert. Et je voudrais ici les saluer, parce qu'ils ont fait un travail remarquable et une animation extraordinaire.

Merci Madame le Maire pour votre écoute.

*(Applaudissements des élus du Printemps marseillais)*

**Madame BAREILLE.**- Monsieur ROSSI puis Madame ATIA et Monsieur DUDIEUZERE.

**Monsieur ROSSI.**- Madame ATIA, allez-y d'abord.

**Madame BAREILLE.**- Madame ATIA.

**Madame ATIA.**- Monsieur BOSQ, j'ai envie de vous dire que vous devriez réaliser et écrire un scénario, qui finirait par « scénario de Christian BOSQ ». Je vais vous parler, moi, des écoles. Vous faites l'apologie de votre Maire et c'est normal, c'est le Maire de Marseille, mais c'est surtout le vôtre, là, en l'occurrence.

Vous avez omis de dire des choses et Monsieur BENFERS ici présent pourra vous le confirmer. Déjà pour l'école de Val Plan, j'ai été interpellée sur les réseaux puisqu'il n'y avait aucune réponse de la part de la Mairie centrale, qui selon vous fait tout, tout bien, tout vite. Je vous ai laissé vous exprimer alors, s'il vous plaît, ne m'interrompez pas. Vous vous êtes exprimé à loisir, faites de même, rendez-moi le respect que je vous ai donné.

Donc pour Val plan, j'ai été interpellée, Monsieur BENFERS aussi et apparemment à grand renfort de mails assez virulents – vous me connaissez –, il y a eu un déplacement des Services de la Mairie et on nous a dit en plus de ne surtout pas avertir les élus de secteur, dont moi. Pour l'école de Font Vert, c'est la même chose, c'est à grand renfort de mails et de coups de gueule qu'on s'est déplacés là où des enfants faisaient leurs besoins avec des sacs poubelles à côté. Si vous voulez, je vous fais parvenir les photos. L'Adjoint aux Écoles les a.

Par contre, vous êtes venus sans nous avertir et en envoyant un mail la veille, à une heure que je ne dirai pas parce que c'est tellement honteux. Et vous êtes arrivés avec un kit écolier qui est offert par les impôts des Marseillais ; il n'y a rien qui est offert, il n'y a rien qui est gratuit. Donc si on veut raconter une histoire, Monsieur BOSQ, on la raconte avec tous les détails. Et les détails ce sont ceux-là, certes ils ne vous plaisent pas, la vérité ne plaît pas. Mais cela fait trois ans que cette mandature est en place, à grand renfort de communication photos – puisque vous pointiez le fait que certains prenaient des photos alors que ce que l'on a vu à la Busserine est honteux. Certaines personnes se sont vu refuser l'accès et Madame GHALI – puisque vous nommez les gens – s'est mise à hurler sur une dame qui a voulu s'exprimer et donner son avis. Si vous appelez ça la démocratie, pas moi. Il y a des comportements que vous ne devriez pas cautionner, surtout que vous êtes élu de ce secteur.

Donc si vous voulez vraiment raconter, il faut être honnête. Moi vous savez, quand vous avez fait des choses qui étaient dans l'intérêt général et surtout dans l'intérêt des habitants de ce secteur, j'ai voté et nous avons voté pour en conseil municipal. Je pense que je n'ai pas besoin de vous rafraîchir la mémoire à ce niveau-là. Par contre, quand vous nous dites ici, avec une agressivité passive – je dis ce que je veux, vous avez dit ce que vous voulez –, moi je remets les choses dans leur contexte et l'église au centre du village. Vous qui êtes attaché aux noyaux villageois, ça devrait vous faire plaisir. Monsieur BENFERS est à côté pour le

confirmer.

Je vais laisser Monsieur ROSSI finir pour le reste, moi je voulais vous interpeler pour les écoles, mais si vous voulez continuer, il y aura toujours une réponse.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame ATIA, Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Merci Madame le Maire. Normalement, cela aurait dû être une séance extrêmement calme – moi qui ai en charge les cultes sous votre responsabilité, Madame le Maire – comme on est en plein jour de l'Aïd, je pensais vivre sereinement cette journée et nous retrouver dans des moments un peu plus fraternels.

J'ai bien entendu ce que dit Monsieur BENFERS, il dit que le Maire de Marseille s'est bagarré...

**Monsieur BENFERS.**- C'est Monsieur BOSQ.

**Monsieur ROSSI.**- Pardon, c'est le Président BOSQ, excusez-moi Président.

**Monsieur BENFERS.**- Pourtant on se ressemble un peu (*rires*).

**Monsieur ROSSI.**- On se ressemble tous les trois puisqu'on n'a plus de cheveux surtout.

Plus sérieusement, c'est vrai que le Maire de Marseille est allé demander effectivement au Président de la République de venir au chevet de Marseille, au chevet des écoles et que le Président de la République, pour la deuxième fois d'ailleurs, a apporté des financements dont Madame la maire rappelait qu'ils ont été amplifiés dans le cadre de cette nouvelle visite. C'est une bonne nouvelle pour les Marseillais. Évidemment vous avez raison, ce n'est pas son argent, c'est de l'argent public. Mais le Président de la République, il est comme le Maire de Marseille, comme la Présidente du Département ou de la Métropole, il gère l'argent public. Et les aides apportées à Marseille, c'est relativement important.

Je dissocierais la problématique liée aux retraites de celle de Marseille en grand. Autrement on confondrait tout et je sais très bien que vous ne souhaitez pas le faire sur ce sujet-là. Hier, nous avons à Lavéran été heureux de voir le personnel et les milliers de gens qui fréquentent cet établissement se dire que dans peut-être moins de deux ans, ils auront un établissement neuf, où 300 millions d'euros ont été donnés. Cet établissement restera dans le nord de Marseille, et Madame le Maire vous y fûtes pour beaucoup avec les allers-retours auprès du ministre des Armées et du ministre de la Santé. C'est une bonne nouvelle de garder un établissement, parce qu'il devait partir peut-être sur le 9/10. Cela aurait été quand même compliqué pour nos collègues qui habitent ce territoire et qui utilisent à plus de 70 % cet établissement militaire. Donc c'est très bien qu'il y ait le camp de Sainte-Marthe, parce que c'est bien de ça dont il s'agit. Et que 300 millions d'euros d'argent public viennent à Marseille.

Ensuite vous évoquez la culture provençale, Monsieur BOSQ. Alors là, je reconnais que je suis estomaqué. D'abord parce que je parle au Délégué de la culture provençale. Mais samedi matin, j'ouvrais le colloque des Rotary Clubs à la Buzine – vous voyez où c'est la Buzine, chez Marcel Pagnol. Et ouvrant le colloque – le Rotary Club étant quand même ceux qui contribuent avec des fonds privés, ce ne sont pas des ennemis, et apportent une contribution financière à ceux qui en ont bien besoin –, je dois vous dire que j'ai ressenti un vrai malaise. Par rapport à l'affection que ces gens portent à ce lieu aussi important, tel que celui que vous

relatez sur Château-Gombert, mais qui à la Buzine est l'œuvre historiquement de Marcel Pagnol, qu'on le veuille ou non c'est comme ça. Et je sais – parce que vous avez été désigné pour ça – que vous avez participé à la Commission qui a fait en sorte de choisir les CCO pour gérer ce lieu historique, patrimonial, de la Buzine.

Je dois vous dire, Monsieur BOSQ, que je comprends que vous défendiez Château-Gombert, mais quand vous allez dire aux gens de Château-Gombert « ici c'est important mais la Buzine ça n'a pas un intérêt majeur, il vaut mieux le donner au Centre de Culture ouvrière qu'au petit-fils de Marcel Pagnol », je pense que vous n'allez pas vous faire des clients. Vous allez avoir un succès fou, d'ailleurs vous l'avez eu, puisque samedi matin vous avez été ovationné mais pas tout à fait de la même manière que vous auriez souhaité, vous avez été hué par 350 congressistes. Pas à ma demande, ils n'ont pas besoin pour vous huer, mais ils se sont dit quand même, ce site historique, ce patrimoine des Marseillais qui a été bradé aux CCO, les gens, ils trouvent ça assez gonflé. Mais vous avez raison, vous allez m'expliquer sûrement qu'il y a la commission d'appel d'offres, qu'il y a des règles, que c'est du service public. Vous allez donner une nature juridique à ce qui est un choix de nature politique.

Et je vais vous dire, je suis très étonné, connaissant Benoît PAYAN bien mieux que certains d'entre vous, bien mieux, qu'il se soit prêté à ça. Je connais Benoît PAYAN qui aime la culture, qui est un homme de culture, qui est intelligent et c'est bien d'avoir un Maire intelligent. Moi je ne suis pas un adversaire et un ennemi de Benoît PAYAN, il a défendu les écoles, il a bien raison, il défend la ville, il a bien raison et quand Benoît PAYAN apporte des crédits à cette ville, chacun doit y mettre du sien. Alors je vous le dis comme ça, je suis assez estomaqué qu'on évoque sur le plan local cet attachement à la culture, même si effectivement Château-Gombert a une histoire très spécifique – et Dieu sait si depuis Jean MASSE je la connais bien cette histoire, comme vous –, mais quand même, qu'on essaie de passer sous silence ce qui fut l'un des moments les plus atypiques de cette ville avec un arbitrage de cette nature en plaidant pour la Culture – je parle au Délégué que vous êtes, celui dont le Maire a fait le Délégué pour la Culture provençale, ce n'est pas rien quand même –, vous n'en avez pas dit un mot de la culture provençale sur ce qui est en train de se passer chez Pagnol.

Donc je vous le dis, c'est vrai, il faut maintenir Château-Gombert, il faut même aller au marché sur un chariot tiré par un âne si vous voulez, mais ça n'empêche pas, mais tout cela ne trompe absolument personne. Et je vous le dis, parce que j'ai vu des gens extrêmement affectés, très affectés, de ce genre de choses. Et il y a une partie de notre patrimoine sur lequel les gens n'iront plus, ne vivront plus des choses. Alors personne n'est obligé d'aimer Pagnol mais quand même, c'est quelque chose qui fait partie de notre patrimoine. Si demain, je disais qu'il faut faire du logement social à la place du Musée de Château-Gombert, vous me diriez que c'est une honte et qu'il faut maintenir ce musée. Je le dis comme ça parce que c'est quand même un épisode atypique.

Le dernier point – voyez je vais vous donner un exemple –, j'ai eu le privilège d'offrir pour un euro symbolique des terres appartenant au Département pour le tournage du film La Fille au puisatier, du côté de Saint-Rémy-de-Provence. Pour un euro symbolique, c'est-à-dire qu'on a offert le fait qu'ils puissent tourner dans les oliviers. Depuis ce tournage, il y a un monde fou qui vient visiter, il y a un petit lieu qui s'est ouvert. Il y a même une déambulation qui s'est faite, qui reprend comme à Pichon les déambulations sous l'olivier et des éléments sur Marcel Pagnol. C'est vrai que pas tout le monde y va. Mais il y a des gens attachés à la Culture, qu'elle soit provençale ou de toute nature. Et je trouve que quand un établissement

culturel disparaît au profit de quelque chose qui n'a pas la même vocation, on perd un peu de cette âme marseillaise. Je le dis au Délégué que vous êtes, parce que je sais que vous aimez la culture provençale. Il faut peut-être susurrer à l'oreille de quelques-uns qu'il faudrait réfléchir sur les sujets de cette nature. Très honnêtement, l'arbre ne peut pas cacher la forêt. C'est sûr qu'il faut conserver Château-Gombert, mais ce serait bien que quand on parle de culture, on en regarde la globalité.

Quant au Président de la République, je le répète, qu'on soit d'accord ou pas, aucun de nous, à la Ville, à la Métropole ou au Département, n'aurait pu financer l'extension de tramway jusqu'aux Facs de Saint-Jérôme. Personne ! Parce que le mètre linéaire est tellement cher et qu'il n'y a plus de ronds. Le Président a apporté 250 millions de plus qui étaient initialement un prêt et dont il a fait une dotation dans le cadre d'une subvention. On ne va quand même pas cracher dessus. Le Président de la Région vote 50 millions, le Président de la République met 50 millions pour un RER, on ne va pas cracher dessus. J'ai du mal à circuler en voiture, ce serait bien qu'il y ait des transports en commun, surtout pour nos quartiers qui sont assignés à résidence. Je trouve que c'est plutôt pas mal pour un certain nombre d'éléments.

**Monsieur BOSQ.**- Il y a ceux qui travaillent et ceux qui se laissent porter.

**Madame ATIA.**- Ça vous savez ce que c'est...

**Madame BAREILLE.**- Poursuivez Monsieur ROSSI. Monsieur BOSQ, ne coupez pas Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Monsieur BOSQ est libre, il fait ce qu'il veut, il est Président d'un Groupe majoritaire. Aujourd'hui, c'est l'Aïd et les soldes, je vous place du côté des soldes moi...

À partir de ce moment-là, je vous le dis clairement, Monsieur BOSQ, je n'ai pas entendu un traître mot sur le départ de certaines personnes, je n'ai pas entendu un traître mot sur certains comportements. J'ai une sortie de séance que je ne commente pas, maintenant elle est chez le Procureur de la République. C'est la Justice qui réglera les propos des uns et des autres. Mais je vous le dis, on devient fada, on aspire à ce que l'État nous aide à Marseille et après on dit on n'en veut pas. Les mêmes qui hier à Lavéran..

**Monsieur BOSQ.**- Il faut remercier tout le monde pour Lavéran, et notamment le Syndicat CGT. Moi j'ai manifesté avec eux.

**Monsieur ROSSI.**- Monsieur BOSQ, 300 millions d'euros ! Je comprends que dans une commission de cette nature-là, on a besoin de l'expression publique, mais très honnêtement, monsieur le Président de Groupe, soyez charmant...

**Monsieur BOSQ.**- Continuez à me prendre pour le Spountz, après je vous expliquerai qui était le Spountz puisque l'on parle de Marcel Pagnol, je vous expliquerai.. Essayer de rabaisser les gens sans arrêt...

**Monsieur ROSSI.**- On vous a rabaisé ?

**Monsieur BOSQ.**- J'ai 40 ans de politique au service des Marseillais et vous permettez de donner des leçons.

**Monsieur ROSSI.**- On vous a rabaisé, Monsieur BOSQ ?

**Madame BAREILLE.**- Monsieur BOSQ, vous continuerez les échanges après le Conseil. Merci de continuer et terminer votre prise de parole.

**Monsieur BOSQ.**- Inaudible.

**Monsieur GALTIER.**- Si vous n'êtes pas content, vous sortez, Monsieur BOSQ.

**Monsieur ROSSI.**- Mais non pourquoi voulez-vous que le Président BOSQ sorte, il nous manquerait. Monsieur BOSQ, très honnêtement, je ne rentrerai pas dans une polémique ni avec le Maire de Marseille ni avec qui que ce soit.

Je vous répète que nous avons vécu une séance où on a pris des sous pour les Marseillais et c'est une bonne nouvelle, quand on sait que chaque euro qui rentre à Marseille et qui vient d'ailleurs, c'est tout ça que vous ne prendrez pas dans des taxes d'habitation futures aux Marseillais. Merci.

*(Applaudissements)*

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur ROSSI.

**Monsieur DUDIEUZERE.**- Merci, Madame le Maire, de me donner la parole. Je n'avais pas prévu d'intervenir mais puisque l'on m'a interpellé... Madame le Maire, mes chers collègues, j'espère que vous me voyez parce qu'on est placés tellement loin que ça me rappelle ma jeunesse au Lycée Saint-Charles quand j'étais au fond de la classe à côté du radiateur.

**Monsieur ROSSI.**- Vous n'aviez pas froid au moins...

**Monsieur DUDIEUZERE.**- Nous n'avions pas prévu d'intervenir sur ce rapport mais après tout ce qui s'est dit et après notamment l'intervention de Monsieur BOSQ, on se doit évidemment de dire un petit mot pour, comme l'a dit Madame ATIA, remettre l'église au milieu du village.

Monsieur BOSQ, vous ne manquez jamais une occasion au cours de ces Conseils pour mettre en avant soi-disant le soutien de la Mairie de Marseille à la culture provençale. Je ne doute absolument pas et je ne remets pas en question votre sincérité et votre volonté personnelle de soutenir cette culture provençale – et on le voit sur le terrain. Votre sincérité personnelle, je ne la remets pas du tout en question.

Mais il se trouve que vous appartenez à une majorité – vous ne parlez pas en votre nom propre, vous appartenez à une majorité municipale et à un groupe politique, le Printemps marseillais. Et ce groupe politique, cette majorité, il faut le rappeler, n'a en réalité de cesse par toutes ses actions – et nous allons encore le voir sur les deux prochains Conseils municipaux – de détruire, en tous cas de déconstruire et de diluer notre identité, nos racines, nos coutumes. Le Printemps marseillais, c'est des subventions perpétuelles à des associations immigrationnistes – comme notamment SOS Méditerranée –, c'est des subventions à des associations qui soutiennent la théorie du genre, qui soutiennent des cultures inclusives, c'est la construction de nouvelles mosquées sur notre secteur et dans toute la ville et enfin – et Monsieur ROSSI en a beaucoup parlé donc je ne vais pas revenir là-dessus –, c'est la volonté de virer la famille Pagnol du château de la Buzine. Donc en matière de soutien à notre culture et à notre tradition, on fait quand même mieux.

Effectivement, nous avons sur ce rapport une subvention de 5 000 euros, c'est bien mais je rappelle que par rapport au budget de la Ville de Marseille, c'est quand même extrêmement modeste. Cette subvention de 5 000 euros, il ne faut pas qu'elle fasse oublier que c'est en réalité, comme l'a dit Monsieur ROSSI, l'arbre provençal qui cache la forêt de la destruction de nos racines.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur BOSQ, vous avez pris la parole, on fonctionne également comme un Conseil municipal et le Maire de Marseille ne nous permet pas de répondre aux différentes interventions, donc je vous demanderai de



respecter les mêmes règles du Conseil municipal. Sachant que je vous ai tous laissé vous exprimer sur ce rapport en lien avec la Culture et cela vous a donné l'occasion effectivement de pouvoir rebondir sur mes propos introductifs. J'ai peut-être dégainé un peu trop rapidement sur le premier rapport et vous auriez peut-être pu intervenir avant, mais je vous ai laissé la possibilité d'échanger et de parler au nom de Monsieur PAYAN le Maire de Marseille.

Je rajouterai juste encore une fois – alors peut-être que ce n'est pas un mot que vous utilisez souvent au sein du Printemps marseillais, merci n'est pas un gros mot et c'est important quand même que nous remercions l'État et le Président de la République pour tout l'investissement qui est fait à Marseille. Et donc je pensais effectivement que vous alliez prendre la parole sur la culture provençale et nous expliquer votre positionnement sur la Buzine. Ou nous expliquer pourquoi le drapeau de la Provence avait disparu du fronton de la mairie lors de l'accueil du Président de la République. Cela nous a quelque peu surpris.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité

**LE RAPPORT N° 23-39563-DC - 23-028 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **RAPPORT N° 23-39310-DLSVAEC - 23-029 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations d'Animation Urbaine - 1ère répartition 2023

**Madame BAREILLE.**- Nous passons maintenant au deuxième rapport qui concerne l'attribution de subventions à des associations d'Animation Urbaine. C'est Monsieur BETTIRA qui nous rapporte ce rapport n°29.

**Monsieur BETTIRA.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations d'animation urbaine, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 67 500 euros. Dans cette perspective, il nous est également demandé de valider les conventions conclues entre la Ville de Marseille et lesdites associations.

Notre secteur est concerné par l'association Multi Passions pour un montant de 2 000 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport au vote.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur BETTIRA. Vous souhaitez prendre la parole sur la subvention Multi Passions, Monsieur BOSQ ?

**Monsieur BOSQ.**- (Inaudible) J'aurais souhaité répondre sur la Buzine.

**Madame BAREILLE.**- C'est exactement le même règlement qu'au Conseil municipal, Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Vous vous trompez peut-être, je pense que c'est plutôt au Département que cela se passe comme ça.

*Brouhaha dans la salle*

Permettez-moi quand même de vous poser une question, je suis le Délégué de la Culture provençale...

**Madame BAREILLE.**- Nous sommes sur le sport, là. Je vous demande de respecter le règlement. Vous prendrez la parole sur le prochain rapport en lien avec la culture.

**Monsieur BOSQ.**- Cela ne vous intéresse pas, la culture provençale ?

**Madame BAREILLE.**- Encore une fois, j'applique les mêmes règles que le Maire de Marseille, apparemment, cela ne vous gêne pas lors des conseils municipaux. Merci Monsieur BOSQ.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23- 39310-DLSVAEC - 23-029 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille)*

**RAPPORT N° 23-39315-DLSVAEC - 23-030 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur de l'éducation populaire - 1ère répartition 2023

**Madame BAREILLE.**- Madame PAINEAU rapporte ce rapport.

**Madame PAINEAU.**- Bonjour à tous, merci Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 15 000 euros.

Notre secteur est concerné par l'Union des Centres Sociaux et Socioculturels des Bouches-du-Rhône pour un montant de 5 000 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame PAINEAU. Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté

**LE RAPPORT N° 23- 39315- DLSVAEC - 23-030 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39632-DLSVAEC - 23-031 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution d'une aide financière aux Centres Sociaux ouverts en période estivale, particulièrement durant le mois d'août 2023

**Madame BAREILLE.-** Nous sommes sur l'attribution d'une aide financière aux Centres Sociaux ouverts en période estivale. C'est Monsieur GASMI qui présente ce rapport.

**Monsieur GASMI.-** Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation du versement de subventions complémentaires aux Centres Sociaux qui ont consenti à prolonger leur ouverture au mois d'août 2023 afin de mieux répondre à la demande sociale des habitants de leur territoire, et ce pour un montant global de 123 450 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 78 250 euros qui se répartissent comme suit :

- Centre Social et Culturel de la Garde : 30 000 euros.
- Association Saint-Just La Solitude : 18 000 euros.
- Association et d'animation du Centre Social Malpassé : 5 250 euros.
- Association Centre Social AGORA : 17 000 euros.
- EPISEC : 8 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.-** Merci Monsieur GASMI. Madame BOUKRINE puis Monsieur BENFERS, vous avez demandé tous les deux la parole. Qui prend la parole ? Vous êtes censés parler d'une même voix maintenant. Exprimez-vous tous les deux, vraiment nous sommes très généreux aujourd'hui.

**Madame BOUKHRINE.-** Merci beaucoup. J'en profite pour dire bonjour à tous les collègues. J'en profite aussi pour souhaiter une belle journée de l'Aïd à tous les musulmans qu'ils soient sur notre secteur ou partout à Marseille et partout dans le monde. C'était important parce qu'on oublie de le faire à chaque fois.

Madame BAREILLE, j'ai une question : quand la Ville de Marseille a augmenté son budget de 10 % pour financer les Centres Sociaux et permettre aux Centres sociaux dans les quartiers populaires d'ouvrir pendant la période estivale et de permettre à nos jeunes de ne pas être laissés dans les rues au risque de mal tourner, qu'a fait le Département ? Qu'a fait la Région ? Quel est le pourcentage de l'aide abondée par la Région pour financer cette ouverture et faire du bien à ces quartiers populaires et peut-être lutter contre des formes de délinquance et empêcher que ces jeunes se fassent peut-être tuer dans les rues avec toute la violence qui sévit actuellement ?

Est-ce que vous pouvez répondre à ma question ? Quelle est la part d'aide de la Région et du Département pour maintenir ces Centres Sociaux ouverts aujourd'hui quand la Ville a su abonder de 10 % ? Merci.

**Madame BAREILLE.-** Monsieur BENFERS.

**Monsieur BENFERS.-** Madame le Maire, mes chers collègues, je vais profiter de ce rapport pour vous interpeler au sujet de l'association EPISEC. Je vais être redondant, plus d'une fois, depuis près de deux ans, j'ai mis tout le monde en alerte ici sur l'état, le fonctionnement et je dirais – pour ne pas dire l'ingérence politique – l'interaction avec les élus politiques de ce secteur. Aujourd'hui, mon questionnement c'est si la Mairie de Secteur s'en inquiète. Si les collectivités autres que la Mairie centrale s'y sont penchées. Parce que les Centres Sociaux, je le répète, ce n'est pas simplement un lieu de loisirs, c'est un lieu de vie, c'est le socle commun où tous les concitoyens se réunissent, se rencontrent et partagent.

Tout à l'heure vous avez parlé de la Culture provençale, de la Buzine, de Marcel Pagnol, moi ça me parle. La culture, on se l'approprie d'où qu'on vienne mais il ne faut pas en faire un sujet clivant. La Mairie de Marseille n'anime pas ce sentiment, elle anime le consensus entre tous, une ville pour tous et ouverte à tous.

Juste pour finir, j'ai vu du monde à la Busserine c'était bien, le Président a même parlé d'amener des fonds et fait des promesses et c'est très bien. Cela serait bien qu'on n'attende pas le Président pour aller dans ces secteurs, aller visiter les habitants en dehors du cadre des associations qui nous accompagnent et nous sont favorables. Pour aller voir les habitants, il ne fait pas attendre ni les journalistes, ni les caméras, ni les médias, ni le Président de la République. Je vous remercie.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Merci. Le Président BOSQ a posé une question sur l'engagement du Département pour les Centres Sociaux et notamment l'opération d'été...

**Madame BOUKRINE.**- Excusez-moi, vous confondez, ce n'est pas Monsieur BOSQ, c'est moi qui ai posé la question.

**Monsieur ROSSI.**- Madame BOUKRINE, excusez-moi, c'est donc à vous que je vais répondre. Je me doutais bien que le sujet de ce rapport amènerait quelques interrogations.

La première réponse m'est apportée par le Vice-Président de la Région qui m'indique que la Région ne fait pas partie de la convention-cadre. Personne n'est ignorant ici, je suis sûr que vous savez que cela rentre dans un cadre prédéterminé. Ces discussions ont lieu au niveau de la CAF avec l'ensemble des partenaires. Donc tous les signataires de la convention-cadre ont apporté leur contribution à hauteur de ce qu'ils apportaient précédemment.

L'action est à l'initiative de Monsieur HEDDADI que je remercie. Parce qu'il y avait une partie des gens qui étaient en déshérence, qui ne partaient pas en vacances et le fait de laisser des structures sociales ouvertes permet effectivement à des enfants et des familles d'avoir des activités. C'est vrai que c'est sur la base du volontariat, les salariés ont comme tout le monde besoin de vacances et cela n'a pas été simple à mettre en place, mais une grande partie des Centres Sociaux a répondu.

Dans le cadre du Département, on s'est associés à ce dispositif en complément avec la Métropole sur les crédits Politiques de la Ville, hors convention Cadre. La Région me fait passer une note qui dit que chacun doit financer ce qui est de l'ordre de ses compétences. Et il ne me semble pas que la Région demande à la Mairie de Marseille de financer les rames TER de la Région dont elle a la responsabilité et les 500 euros du dispositif Enfance-Jeunes et les partenariats liés aux apprentissages. J'ai quand même l'impression que cette histoire reste sur la base des partenariats entre les signataires de la convention-cadre.

Néanmoins cette initiative, à tout seigneur tout honneur, il faut l'attribuer à celui qui l'a initiée, c'est une vérité, l'action a été initiée par l'Adjoint en charge des Centres Sociaux, Monsieur HEDDADI. Nous nous y associons dans le cadre de la convention-cadre et de la Politique de la Ville. La Région ne participera pas, elle l'a dit, en expliquant qu'elle reste dans le cadre des compétences qui sont les siennes. Elle ne sollicite ni la Ville ni le Département pour ce qui est de ses compétences propres. J'ai essayé de vous répondre le plus honnêtement possible sur ce dispositif.

**MADAME BOUKRINE.**- Inaudible.

**MADAME BAREILLE.-** Ce n'est pas un débat, vous aurez tout le loisir d'échanger après notre Conseil. Madame ATIA a demandé la parole.

**Monsieur ROSSI.-** Madame PREZIOSI qui gère le Département et la Politique de la Ville a apporté la même contribution à ce dispositif que la Ville. Et je crois – mais je ne veux pas dire de bêtises – qu'elle a fait un peu mieux puisqu'elle a aidé sur les fonds propres de la Fondation qu'elle a créée au sein de 13 Habitat, alors qu'ils ne font pas partie de la convention-cadre. Je dis ça, je ne dis rien. Comme je sais que quand il y a un euro qui rentre, personne n'en parle beaucoup, je le dis parce que c'est un Office HLM qui a contribué via sa Fondation à ce dispositif public pour les Centres Sociaux.

Quant aux ingérences dans les différentes structures, si on rentre là-dedans, on fait un mémo voire la Pléiade. Parce que je connais des endroits où on est allés et où on nous a dit que comme c'était X qui la finançait, on n'était pas invités. Et vice versa. C'est très difficile. Mais vous fûtes Président...

**Monsieur BENFERS.-** Un Président qui n'a jamais pratiqué cela.

**Monsieur ROSSI.-** Je vous ai dit avec affection et respect. C'est l'Aïd, c'est le moment de la fête. Même si Monsieur YATSOU était venu, je n'aurais pas été désagréable avec lui, c'est pour vous dire à quel point la mansuétude aujourd'hui est de rigueur. Vous avez raison, le temps est un peu à l'apaisement, c'est vrai qu'il faudrait un peu rafraîchir les esprits dans le contexte. L'été n'a pas encore commencé que tout le monde s'échauffe. Calmons-nous !

**Madame BAREILLE.-** Merci Monsieur ROSSI. Madame ATIA.

**Madame ATIA.-** Effectivement, je vous trouve un peu fébriles aujourd'hui et quelque peu énervés. C'est un jour de fête, il faudrait sourire et se détendre.

Alors pour répondre à Madame BOUKRINE, Monsieur ROSSI l'a bien fait mais j'ai une petite suggestion : quand on s'adresse à Madame la Maire, on lui dit Madame le Maire et pas Madame BAREILLE. Quand on s'adresse à Monsieur le Maire, on dit Monsieur le Maire et pas Monsieur PAYAN. Quand on demande du respect, on en apporte aussi. Excusez-moi, on vous a laissé parler, Madame BOUKRINE, n'essayez pas de parler plus fort que moi.

Vous avez eu des détails avec Monsieur ROSSI, vous m'avez l'air aujourd'hui d'être sélectifs et surtout très inventifs dans vos propos. Comme Monsieur ROSSI vous l'a dit, Monsieur HEDDADI est beaucoup plus posé que vous et travaille main dans la main avec le Département, Nora PREZIOSI, Denis ROSSI et donc avec le fonds de solidarité créé par Madame PREZIOSI. Il aurait été bon que vous vous renseigniez en amont, cela vous aurait évité une énième bêtise. Je vous demande de respecter l'assemblée, je vous ai laissé parler, il ne me semble pas vous avoir interrompue, faites de même, merci.

Pour Monsieur BENFERS – mon Dieu, c'est incroyable, à chaque fois vous essayez de parler au-dessus, avec moi cela va être difficile, vous savez comme je suis donc essayez d'en prendre votre parti –, vous avez raison, à la Busserine, nous avons vu des personnes qui ne sont jamais allées à la Busserine, et qui faisaient partie de votre majorité. Et puisqu'on est à reparler de la Busserine, vous demanderez à votre majorité pourquoi il y a des gens à qui l'entrée a été refusée. Pourquoi Monsieur le Préfet a été interpellé par Madame GHALI avec une très grande classe en lui demandant que telle ou telle association parle et pas les autres. Moi toutes ces questions, je les ai. J'aimerais comme l'a dit Monsieur ROSSI que cela se passe dans le calme.

S'agissant des violences qu'on met à chaque fois sur la table, Monsieur BENFERS, s'il y a quelqu'un autour de la table ici qui connaît ces violences, ces assassinats, ces meurtres, c'est bien moi. Nous sommes tous concernés ici. Madame BOUKRINE, nous ne sommes pas dans un poulailler donc, s'il vous plaît, essayez de vous calmer parce que sincèrement, si vous voulez, on vous apporte une verveine, ça devient gravissime. Essayez de respecter les autres s'il vous plaît, à chaque fois c'est la même chose avec vous.

Donc Monsieur BENFERS à la Busserine, on y va, on y va assez souvent. Vous savez que nous sommes sur le terrain mais on ne peut pas être partout. Il y a 157 000 habitants sur le secteur, c'est aussi grand que Dijon. On fait de notre mieux, je pense que vous personnellement ainsi que Monsieur BOSQ ici vous faites de votre mieux, nous ne sommes pas là pour pointer du doigt. Comme le disait Monsieur DUDIEUZERE à la majorité que vous représentez, on essaie d'être corrects, mais les attaques personnelles, ça devrait s'arrêter. Sinon on rajoute une pièce dans la machine et ça ne s'arrête jamais. D'accord ? Voilà, et bonne fête à tous.

*Applaudissements*

**Madame BAREILLE.-** Merci Madame ATIA

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39632-DLSVAEC - 23-031 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

### **RAPPORT N° 23-39633-DLSVAEC - 23-032 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX – Soutien aux équipements sociaux - 2ème répartition 2023

**Madame BAREILLE.-** Il s'agit de soutien aux équipements sociaux. C'est Monsieur GASMI qui rapporte ce rapport.

**Monsieur GASMI.-** Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation du versement de subventions complémentaires aux Centres Sociaux, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 466 000 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 174 000 euros qui se répartissent comme suit :

- Centre de Culture Ouvrière (CCO) : 14 000 euros.
- Ligue de l'Enseignement : 15 000 pour les Lilas - 16 000 pour Saint Joseph.
- Association de gestion et d'animation de la Maison des Familles et des Associations (AGAMFA) : Les Flamants - 12 000 euros.
- EPISEC : 15 000 euros.
- Association de Gestion et d'Animation du Centre Social de Malpassé : 11 000 euros

- Association de Gestion et d'Animation du Centre Social de Frais Vallon : 15 000 euros.

- Centre Culturel de la Garde : 12 000 euros.

- Association Saint-Just La Solitude : 14 000 euros.

- Association Centre Social Saint-Gabriel et Bon Secours : 12 000 euros.

- Association du Grand Canet : 12 000 euros.

- Association du Centre Social Agora : 12 000 euros

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur GASMI

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39633-DLSVAEC - 23-032 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et du groupe Rassemblement National)*

#### **RAPPORT N° 23-39634-DLSVAEC - 23-033 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions d'équipement à diverses associations - 2ème répartition 2023

**Madame BAREILLE.**- Ce rapport a pour objet l'attribution de subventions d'équipement à diverses associations. Madame LASTRAYOLI.

**Madame LASTRAYOLI.**- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions d'équipement à diverses associations, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 63 280 euros.

Notre secteur est concerné par le Centre Social Saint-Just la Solitude pour un montant de 15 000 euros destinés à l'acquisition de mobilier d'ameublement. Madame le Maire, je vous demande de mettre aux voix ce rapport.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame LASTRAYOLI.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39634-DLSVAEC - 23-033 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### **RAPPORT N° 23-39636-DLSVAEC - 23-034 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des

associations œuvrant en faveur des seniors - 2ème répartition 2023

**Madame BAREILLE.-** Il s'agit de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des seniors. Madame SEMERDJIAN présente ce rapport.

**Madame SEMERDJIAN.-** Madame le Maire, mes chers collègues, bonjour. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des seniors, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 10 700 euros.

Pour notre secteur, est concernée ce jour la Fédération des Bouches-du-Rhône du Secours Populaire, pour un montant de 2 700 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.-** Merci Madame SEMERDJIAN

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39636-DLSVAEC - 23-034 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### **RAPPORT N° 23-39727-DLSVAEC - 23-035 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Approbation des nouveaux tarifs des activités proposées dans les Maisons Pour Tous

**Madame BAREILLE.-** Il s'agit de l'approbation des nouveaux tarifs des activités proposées dans les Maisons Pour Tous. Madame BIRGIN.

**Madame BIRGIN.-** Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation des grilles tarifaires de divers délégataires relatives aux activités proposées dans certaines Maisons Pour Tous. Ces nouvelles grilles tarifaires entreront en vigueur dans ces Maisons Pour Tous le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et se substituent aux précédentes grilles tarifaires.

Les délégataires concernés ont motivé leurs modifications de tarifs par l'augmentation de leurs charges structurelles liée au contexte économique inflationniste, tout en maintenant leur volonté d'instaurer des tarifs plus adaptés et de mettre en place de nouvelles activités afin de davantage prendre en compte la réalité socio-économique des habitants des territoires concernés et mieux répondre à la demande des usagers. En tout état de cause, la participation des usagers est progressive en fonction des revenus. Pour les revenus les plus modestes, certaines activités sont gratuites.

Cette démarche de modification des grilles tarifaires a été discutée en amont ou lors des Conseils d'Usagers qui ont accueilli favorablement ces nouvelles grilles tarifaires. C'est dans ce cadre que certaines activités ont vu leur tarif augmenter, voire diminuer pour certaines et que l'offre de services a été étoffée. Notre secteur est plus particulièrement concerné par l'EPISEC pour la MPT « La Croix-Rouge/Château-Gombert ».

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.-** Merci BIRGIN. Monsieur BENFERS.



**Monsieur BENFERS.**- Madame le Maire, mes chers collègues, je réitère ma question, puisque ce rapport concerne EPISEC MPT qui se trouve au-dessus du stade sur notre territoire. Qu'en est-il de la Mairie de Secteur sur ce sujet ? C'est une association très importante qui en 2020 comptait 12 000 adhérents, près de 200 salariés et pas loin de 500 collaborateurs externes. J'aimerais avoir une réponse et si vous êtes dans l'incapacité de me répondre aujourd'hui devant tout le monde, avez-vous la capacité de me répondre dans un temps autre que celui-ci ?

**Madame BAREILLE.**- Encore une fois, Monsieur BENFERS, votre question n'est pas très claire.

**Monsieur BENFERS.**- Je vais être un peu plus explicite. Plusieurs fois, plusieurs élus de votre majorité étaient sans cesse dans cette association. Vous avez dans cette assemblée deux anciens Présidents de cette association – dans votre majorité et moi-même. Tout le monde était dans cette association sans cesse, j'ai alerté sur le fait que cette association devenait un enjeu politique qui devenait très malsain et que cela mènerait – heureusement qu'on est filmés parce que les vidéos témoigneront pour moi - à une situation délicate, voire difficile, limite suicidaire.

Aujourd'hui, tous ces élus qui se présentaient chez EPISEC avec de grands sourires et pour faire de belles photos savent qu'EPISEC est dans une situation difficile. Et ce n'est plus de mon ressort. Cela serait bien de savoir ce qu'il en est. Quand je dénonçais ces présences – je ne vais pas rentrer dans les détails parce qu'il n'y aurait rien de bon qui sortirait de ma bouche –, ce n'était pas leur sujet. Mais c'est notre sujet parce que l'association est sur notre territoire. C'est une association importante, si elle disparaît on ne sait pas qui prendra le relais et elle a un impact formidable sur le territoire. Voilà ce que je dis. Maintenant, si je suis hors sujet, je m'en excuse.

**Madame PAINEAU.**- Je vais me permettre de vous répondre, Monsieur BENFERS, parce que je ne comprends pas trop votre raisonnement. Tout à l'heure, vous nous interpeliez pour nous dire qu'il fallait qu'on aille visiter les Centres Sociaux de notre secteur et, là, vous êtes en train de reprocher à des élus d'être allés voir un Centre Social. Concernant EPISEC – je ne me fais pas porte-parole d'EPISEC, puisque je n'ai jamais été au sein des bureaux –, ma fille fréquente EPISEC et c'est un Centre Social qui me tient à cœur parce que les enfants du secteur peuvent en bénéficier et ils font de très belles choses pour les enfants, je les en remercie. Il faut peut-être se poser la question, mais vous savez quand une association est mal gérée pendant quelques années, les retombées ne sont pas le jour même et parfois cela peut prendre quelques années.

**Monsieur BENFERS.**- Vous sous-entendez quoi ?

**Madame PAINEAU.**- Rien du tout Monsieur BENFERS.

*Brouhaha*

**Monsieur BENFERS.**- On ne peut pas laisse tout dire.

**Madame PAINEAU.**- Je ne sais pas pourquoi vous vous énervez, ce sont peut-être des activités dans le passé qui font qu'EPISEC est dans cette situation actuellement.

**Madame BAREILLE.**- Nous allons maintenant laisser parler Monsieur ROSSI qui a souhaité s'exprimer sur ce sujet.

**Monsieur ROSSI.**- Je pense très honnêtement que c'est un sujet d'autant plus important que, derrière, il y a des usagers, des enfants, des familles, des employés. Cela a une dimension sociale, hier comme aujourd'hui. Ce que je peux

vous proposer, c'est de demander à Monsieur le Préfet de réunir un Copil spécial EPISEC avec l'ensemble des partenaires pour essayer de voir dans quelle mesure on peut à la fois trouver des solutions apaisées et rendre pérenne cette association, avant que nous arrivions à des situations vraiment compliquées. Je ne cherche pas un responsable mais comment on peut sortir de là. Très honnêtement, intuitu personae, personne ne peut le faire, y compris vous, aucun de nous. Personne n'est ignorant, j'en suis sûr, ici il n'y a pas d'ignorants et tout le monde sait bien qu'une Mairie de Secteur ne peut pas voter un euro. Cela peut se substituer à une association par une aide d'une autre nature en prenant en charge. Et le cas d'EPISEC a une telle résonance qu'on n'est pas sur une petite association, on est sur une association d'intérêt général comme le sont les Centres de Culture Ouvrière.

Je crois que la situation est tellement préoccupante et l'enjeu tellement fort qu'il y a intérêt à saisir un Copil. Nous le saisissons avec Madame le Maire au niveau de Monsieur le Préfet. Et nous demanderons au Président BOSQ de désigner quelqu'un pour participer à cette réunion de l'opposition au niveau territorial. Voyez, il n'y a rien à cacher, rien ! J'aurais tellement été heureux de participer à l'appel d'offres que vous avez fait pour la Buzine, je me serais régalé. Bref, sur celui-là, vous serez invités comme ça, vous aurez une expérience de transparence et de tutorat sur ce sujet.

**Monsieur BOSQ.**- Je ne vois pas ce que vient faire la Buzine concernant EPISEC.

**Monsieur ROSSI.**- Si je peux finir, tu m'avais habitué à être bien élevé. Monsieur BENFERS, vous qui avez posé la question, je vous réponds à vous. Nous demanderons ce Copil spécial EPISEC et nous associerons toutes les forces locales, toutes les oppositions pour voir dans quelle mesure on peut apporter quelque chose sur le terrain avant que nous arrivions à un désastre. Parce que c'est bien de ça dont il s'agit.

Et c'est de ça sur plein de choses. Je vous donne un autre exemple. On a un problème de santé mentale sur les enfants en ce moment. Et aux Flamants, nous allons ouvrir un partenariat avec 13 Habitat et l'APHM pour une antenne consacrée à ce problème d'absence de réponse sur ce type de problématique. Vous me direz, ce n'est pas grand-chose, ce n'est jamais rien ! Et comme je sais que vous avez lu avec attention tous les rapports, vous verrez même que la Ville que nous avons sollicitée y contribue. C'est donc bien que le sujet intéresse tout le monde, si vous ne l'avez pas vu, je vous donne la page et vous verrez bien que ces sujets aussi nous intéressent.

Donc on organisera un Copil et nous verrons comment nous pouvons régler le problème. Mais Madame le Maire je vous en supplie, dans des périodes estivales, faites peut-être mettre quelque chose de rafraîchissant parce que je sens qu'il y a des échauffements, peut-être qu'un peu de clim, cela ferait du bien.

**Madame BAREILLE.**- Merci, Monsieur ROSSI, pour votre proposition de Copil et sachez, Monsieur BENFERS, qu'encore une fois, personne ne se réjouit de cette situation. J'espère effectivement qu'on trouvera des axes d'amélioration.

Je vous propose maintenant de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39727-DLSVAEC - 23-035 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**RAPPORT N° 23-39740-DSPI - 23-036 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur des droits des femmes - 1ère répartition 2023

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 36. Il s'agit de l'attribution de subventions à des associations agissant en faveur des droits des femmes - 1ère répartition 2023. Madame AYCARD nous présente ce rapport.

**Madame AYCARD.**- Merci Madame le Maire. Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des droits des femmes, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 202 600 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 9 500 euros, qui se répartissent comme suit :

- Céramistes et Artistes Lilith : 1 500 euros.
- Association Schebba : 8 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame AYCARD. Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Merci Madame le Maire. Écoutez, je ne sais pas si on devient fadas, mais je pense qu'il n'est pas loin et qu'il se situe plutôt en face de moi. Parce que prendre les gens pour des idiots, ça va un peu mais après ça suffit, Monsieur ROSSI. Madame le Maire, j'ai été attaqué tout à l'heure, vous n'avez pas voulu que je réponde sur la Buzine et je trouve que c'est grave, surtout après l'extrême droite.

**Madame BAREILLE.**- Respectez le règlement, Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ.**- Je vais parler sur le rapport.

**Madame BAREILLE.**- Très bien, alors je vous en prie.

**Monsieur BOSQ.**- Il s'agit des femmes. Monsieur ROSSI, il s'agit des femmes. Quand on est capable de parler comme vous parlez et de banaliser le viol alors que plus de 94 000 femmes sont violées, je trouve que c'est gravissime. Alors les leçons, Monsieur ROSSI, arrêtez d'en donner à tout le monde. Vos plaisanteries à deux balles, il y en a assez. Vous m'appelez le Président pour me faire passer pour un imbécile, mais vous ne m'atteignez pas. Vous qui êtes un politique depuis 40 ans, essayez de respecter les femmes et de respecter les gens. Merci.

*brouhaha*

**Madame BAREILLE.**- Un peu de calme s'il vous plaît. Monsieur ROSSI, je vous laisse répondre. Laissez parler Monsieur ROSSI s'il vous plaît.

*Brouhaha*

**Monsieur ROSSI.**- Madame le Maire, Monsieur BOSQ fera partie cet après-midi de la liste des personnes qui expliquent que j'ai incité au viol, c'est-à-dire à un acte criminel. Madame BOUKRINE, si vous n'étiez pas si sotté, je vous dirais ce n'est pas grave, etc. Mais dans une Assemblée plénière, tout est enregistré.

**Madame BOUKRINE.**- Je vous rappelle ce que vous avez dit sur les maladies mentales !

**Madame BAREILLE.**- Madame BOUKRINE, encore une fois, vous êtes en Conseil. Vous ne pouvez pas interpeler comme ça. Monsieur ROSSI, poursuivez.

**Monsieur ROSSI.**- Filmez bien parce que cela va être utile.

Donc je reprends. Je suis interpellé par Monsieur le Maire de Marseille et Madame GARINO sur le Plan Pauvreté qui touche 82 % des Marseillais. Je transfère le rapport du Plan Pauvreté à une séance publique à leur demande. Au moment de présenter le rapport, il y a eu un incident. Ils sont sortis, je ne commenterai pas l'incident, chacun est libre de sortir ou pas. Et je dis la chose suivante in extenso : c'est quand même terrible qu'on en arrive à faire une Assemblée Générale où il y a 422 personnes des associations du Plan Pauvreté, présidé par la Banque Alimentaire et l'ensemble des structures que nous finançons ; où il n'y a où aucun journaliste alors que sur Marseille, il y a BFM et C NEWS qui filment les soucis dans les différentes cités. Et qu'il faut une violence faite à une grand-mère pour être toujours en boucle. On ne parle jamais de ce qui est beau mais de ce qui est malheureusement une violence faite aux femmes. Voilà exactement ce que j'ai dit. En quoi c'est être contributeur d'une violence faite aux femmes ?

Mais il faut être un âne ! Hier soir je relisais – parce que je me suis dit que Madame BOUKRINE ne pourrait s'empêcher –, vous êtes comme FOUQUIER-TINVILLE, l'accusateur public sous la Révolution. Il fallait qu'il dise des saloperies toute la journée et des contre-vérités. Il a même réussi à empêcher DANTON, l'un des plus grands révolutionnaires de France, d'aller jusqu'au bout de son procès. Et il a très mal fini, Monsieur FOUQUIER-TINVILLE. Je vous prédis la même chose.

**Madame BOUKRINE.**- C'est une menace, Monsieur ROSSI ?

**Monsieur ROSSI.**- Ce n'est pas une menace, c'est une réalité. Madame BOUKRINE, nous sommes filmés, mais ce n'est pas grave. Madame BOUKRINE, vous me faites penser à un Donut – marquez-le bien – rond, sucré et creux dedans. Voilà la réalité, Madame BOUKRINE !

**Madame BOUKRINE.**- Venez, on se lève !

*Madame BOUKRINE se lève.*

**Madame BAREILLE.**- Allez, on va arrêter ce débat.

**Madame BOUKRINE.**- Vous êtes raciste, un raciste qui incite au viol ! On s'en va.

**Monsieur ROSSI.**- Mais bien sûr. Vous faites du sucre et moi je suis diabétique, si vous sortez vous ne me manquerez pas, ce n'est pas grave.

*Le Printemps marseillais quitte la salle.*

**Madame BOUKRINE.**- C'est honteux ! Un homme qui parle comme ça n'a pas sa place.

**Monsieur ROSSI.**- Allez au revoir Madame BOUKRINE. Vous l'aviez votre place et vous avez trahi tout le monde ! Ne l'oubliez pas, Madame BOUKRINE. Traïtresse ! Traïtresse une fois, traïtresse toujours ! Allez zou zou ! Allez au revoir Madame BOUKRINE. Joyeuses Pâques et bon Aïd. Et saluez votre collègue, celui qui est assez lâche pour ne pas venir au Conseil.

**Madame BOUKRINE.**- C'est parce qu'il est occupé !

**Monsieur ROSSI.**- Oh c'est sûr qu'il travaille beaucoup ! Allez au revoir.

**Madame BOUKRINE**- On s'en va !

**Madame BAREILLE**.- Monsieur DUDIEUZERE souhaite prendre la parole. On va poursuivre ce Conseil. Merci.

*Brouhaha*

**Monsieur DUDIEUZERE**.- Merci Madame le Maire. Écoutez, on n'est pas là pour régler nos comptes personnels, heureusement il n'y a pas eu grand monde aujourd'hui dans le public parce que sinon, ils seraient je pense relativement atterrés par ce qu'ils entendent. Et je tiens à signaler qu'il n'y a pas d'extrême droite ici, bref, passons.

Je voulais prendre la parole deux secondes et dire que cette histoire m'a un peu touché car notre famille politique a souvent été touchée par ce genre de kabbale. J'étais présent au Conseil départemental lorsque Monsieur ROSSI a dit ce qu'il a dit et j'ai vu ensuite les tweets passer sur les réseaux sociaux avec notamment le hashtag *cultureduviol* et je trouve ça dégueulasse, je tiens à le dire. On a le droit de penser que la blague de Monsieur ROSSI n'est pas drôle, qu'elle est de mauvais goût, malvenue, tout ce que vous voulez, mais de là à penser que Monsieur ROSSI défend la culture du viol, je trouve ça dégueulasse. Je tiens à vous le dire. On a le droit en politique de s'opposer, c'est la démocratie et on est là pour ça, mais tomber aussi bas ne grandit pas. Et il ne faut pas s'étonner qu'avec ce genre de méthodes, on se retrouve avec 70 % d'abstention aux élections.

*Applaudissements*

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur DUDIEUZERE pour vos mots. Effectivement, c'est important de rétablir la vérité et bien évidemment que nous condamnons fermement les propos qui ont pu être tenus sur les réseaux sociaux comme lors de ce Conseil. Donc merci Monsieur DUDIEUZERE et tout notre soutien à Monsieur ROSSI concernant ce qui a pu être dit à votre rencontre.

**Monsieur ROSSI**.- Ça coule comme sur le canard...

**Madame BAREILLE**.- Allez, nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39740-DSPI - 23-036 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

### **RAPPORT N° 23-39720-DGAVTL - 23-037 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - Attribution de subventions aux lauréats de l'appel à projets " Olympiade Culturelle - Ville de Marseille - première répartition"

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 37. C'est Madame AYCARD qui le présente.

**Madame AYCARD**.- On a retrouvé le calme, Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions aux associations lauréates de l'appel à projet « Olympiade Culturelle – Ville de Marseille », dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 401 550 euros.

Notre secteur est concerné par Art Ccessible, pour un montant de

5 000 euros, avec pour objet une exposition à la Galerie Territoires Partagés « Le Foot, l'amour du jeu », parcours photographique, ateliers de pratiques artistiques en direction de collégiens et de lycéens.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame AYCARD.

Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39720-DGAVTL - 23-037 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT N° 23-39606-DS - 23-038 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE – DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 3ème répartition 2023 - Approbation de conventions - Budget primitif 2023

**Madame BAREILLE**.- Rapport suivant n°38, il s'agit de l'attribution de subventions aux associations sportives . Monsieur BETTIRA.

**Monsieur BETTIRA**.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations sportives, dans le cadre d'une troisième répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 1 113 000 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 68 500 euros qui se répartissent ainsi :

- Marseille Boxe Pied Point (Insertion par le sport) : 15 000 euros.
- Team Judo Jujitsu : 18 000 euros.
- Association Sportive et Culturelle de la Batarelle : 3 000 euros.
- Association Provence : 8 000 euros.
- Grand Saint-Barthélemy Omnisports : 8 000 euros.
- Multi Passions : 5 000 euros.
- Sporting Club Frais Vallon : 5 000 euros.
- Sud Action : 6 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre aux voix ce rapport.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur BETTIRA.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39606-DS - 23-038 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT N° 23-39562-DC - 23-039 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE – DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme - Attribution de subventions d'investissement - Secteur Patrimoine, Action Culturelle, Danse, Musique, Arts Visuels -

Approbation des conventions de financement conclues entre la Ville de Marseille et diverses structures

**Madame BAREILLE.**- Il s'agit de l'attribution de subventions dans les secteurs Patrimoine et Culture. Madame HASSANI s'il vous plaît.

**Madame HASSANI.**- Madame le Maire, chers collègues bonjour. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme Mission « Action Culturelle », année 2023, relative à l'attribution de subventions d'investissement, à hauteur de 141 000 euros, portant ainsi le montant affecté sur l'opération de 562 000 euros à 703 000 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 366 700 euros qui se répartissent comme suit :

- le ZEF, association du 13ème pour un montant de 360 000 euros avec pour objet la deuxième phase de travaux de réhabilitation totale de l'ancienne Usine et de la Bastide et des extérieurs.

- Les Pas Perdus, association du 14ème pour un montant de 6 700 euros avec pour objet l'acquisition de matériel informatique, audio et divers matériaux de construction pour la création d'une cabine d'enregistrement sonore.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur HASSANI.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39562-DC - 23-039 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT N° 23-39806-DJ - 23-040 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations qui portent des initiatives en faveur des jeunes, ou qui sont dirigées par des jeunes - 1ère répartition

**Madame BAREILLE.**- Madame BIRGIN présente le rapport.

**Madame BIRGIN.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations portant des initiatives en faveur des jeunes ou qui sont dirigées par des jeunes, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 61 500 euros.

Notre secteur bénéficiera de 4 000 euros qui se répartissent comme suit :

- Heart Color Music dans le 13ème pour un montant de 2 000 euros.

- Fédération des Bouches-du-Rhône du Secours Populaire français dans le 14<sup>e</sup> pour un montant de 2 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame BIRGIN.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39806-DJ - 23-040 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**RAPPORT N° 23-39852-DJ - 23-041 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions aux associations dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire - Exercice 2023 - 1ère répartition

**Madame BAREILLE.**- Monsieur GALTIER présente ce rapport, Monsieur BRUMENT étant absent.

**Monsieur GALTIER.**- Merci Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui mènent des actions éducatives en faveur de l'enfant selon le Projet Educatif de Territoire, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 36 000 euros. Nous sommes favorables à cette proposition.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur GALTIER.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39852-DJ - 23-041 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Stéphane RAVIER ne prend pas part au vote)*

**RAPPORT N° 23-39853- DJ- 23-042 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS – DIRECTION DE LA JEUNESSE - Accompagnement d'une politique d'éducation populaire et de citoyenneté - Attribution de subventions aux associations Exercice 2023

**Madame BAREILLE.**- Madame BIRGIN s'il vous plaît

**Madame BIRGIN.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à diverses associations pour financer des départs d'enfants dans les ACM qui portent une ambition citoyenne, et ce, pour un montant global de 50 000 euros.

Notre secteur bénéficiera de 13 011 euros qui se répartissent comme suit :

- EPISEC (CS Val Plan Bégudes) : 2 193 euros.
- AGESOC (Centre Social Frais Vallon) : 1 608 euros.
- Synergie Family (la Maurelle) : 2 193 euros.



- Association Malpassé : 1 462 euros.
- Synergie Family (Les Olives) : 1 754 euros.
- AGAMFA (CS MPT Maison des Associations) : 2 193 euros.
- Association Centre Social Saint-Just/La Solitude : 1 606 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame BIRGIN.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39853-DJ - 23-042 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

*(Le groupe Rassemblement National ne prend pas part au vote)*

**RAPPORT N° 23-39414-DPE - 23-043 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE – Approbation des conventions de réservation de places de crèches municipales avec les associations JEDAI et PROTIS dans le cadre de l'insertion professionnelle développée par leur plateforme mode de garde respective

**Madame BAREILLE**.- Madame BIRGIN, je vous laisse poursuivre sur le prochain rapport.

**Madame BIRGIN**.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de deux conventions, conclues pour une durée d'un an, prévoyant la réservation de places dans les crèches municipales, au profit des associations JEDAI (22 places) et PROTIS (36 places).

En effet, consciente des difficultés rencontrées par les parents à s'insérer dans une démarche de retour à l'emploi, la Ville de Marseille propose de lever le frein que constitue la garde d'enfant(s) en s'associant aux plateformes mode de garde JEDAI et PROTIS (Programme d'Orientation et d'Insertion Sociale).

Notre secteur est plus particulièrement concerné par l'association JEDAI. JEDAI est une association loi 1901 créée en avril 2023 pour développer des actions d'aide à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté. Au travers de sa plateforme mode de garde, elle a pour objectif de trouver une solution de garde adaptée à chaque personne quand elle démarre un emploi ou une formation et ainsi favoriser l'insertion professionnelle. Cette plateforme est mise en œuvre sur les 2ème, 3ème, 13ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements de Marseille.

Madame le Maire, je vous demande de mettre aux voix ce rapport.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame BIRGIN.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39414-DPE - 23-043 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

*(Le groupe Rassemblement National ne prend pas part au vote)*

*16h34 : Les représentants du Printemps marseillais, à l'exception de monsieur BOSQ, reprennent leur place au Conseil Municipal.*

**RAPPORT N° 23-39689-DPE - 23-044 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance - Adoption des conventions de fonctionnement 2023 avec les associations JEDAI, Parents Enfants Méditerranée et d'équipement l'association Presqu'pareil

**Madame BAREILLE**.- C'est Monsieur GALTIER qui rapporte ce rapport.

**Monsieur GALTIER**.- Merci Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions de fonctionnement et d'équipement à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance et ce, pour un montant global de 68 700 euros.

Pour ce qui concerne plus particulièrement notre secteur, la Ville de Marseille a été informée par jugement du tribunal judiciaire en date du 11 avril 2023 que les activités de l'association AXAI, dont la gestion du RPE du 13/14ème, étaient cédées, à compter de cette même date, à la SAS Optima. La SAS Optima a constitué l'association JEDAI le 6 avril 2023. Il s'agit donc d'une régularisation, puisque la Ville de Marseille prend acte de cette décision et constate que la convention votée par délibération n° 22/0802/AGE du 16 décembre 2022 avec l'association ADAI, est de ce fait résiliée au 11 avril 2023. Par conséquent, il nous est demandé de valider une nouvelle convention avec l'association JEDAI qui gère les actions du RPE du 13/14ème pour permettre le versement de 7 700 euros correspondant au solde de l'ensemble de la subvention.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur GALTIER.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39689-DPE - 23-044 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

*(Le groupe Rassemblement National ne prend pas part au vote)*

**RAPPORT N° 23-39719-DPE - 23-045 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

**Madame BAREILLE.**- Monsieur GALTIER, je vous laisse poursuivre avec le rapport suivant.

**Monsieur GALTIER.**- Merci Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'adoption du règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Il vous est proposé de modifier le règlement actuel, sur les points suivants :

- pour veiller à l'équilibre des sections et assurer un accueil de qualité, il est précisé que le trimestre ou le semestre de naissance des enfants pourra être pris en compte dans l'attribution des places en crèche, sans que le système de cotation permettant un traitement anonymisé des demandes soit affecté ;

- la mise à jour des projets d'accueil individualisés, des protocoles concernant l'allaitement maternel en crèche, le protocole enfance en danger et les mesures de sécurité lors des sorties des établissements,

- les modalités et heures d'accueil des enfants : l'heure d'arrivée des enfants sera liée aux contrats afin de mieux répondre aux besoins des familles. Par ailleurs, il sera possible d'adapter les amplitudes horaires des crèches en fonction des contrats.

Voilà pour ce rapport, Madame le Maire, que je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur GALTIER.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT 23-39719-DPE – 23-045 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

*16h38 : Monsieur BOSQ reprend place au Conseil Municipal.*

### **RAPPORT N° 23-39873-DGAVPVPD - 23-046 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN ET QUARTIERS PRIORITAIRES - POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMME DSU - 1ÈRE SÉRIE D'OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2023 - APPROBATION DE L'AFFECTATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME

**Madame BAREILLE.**- Monsieur GASMI rapporte ce rapport.

**Monsieur GASMI.**- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Aménagement Durable et Urbanisme, année 2023, concernant l'opération Programme DSU 1ère série d'opérations d'investissement 2023, en vue du versement de subventions correspondant à diverses actions s'inscrivant dans ce

cadre d'intervention et ce, pour un montant global de 462 749 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 60 439 euros qui se répartissent comme suit :

- le ZEF, scène nationale de Marseille, pour un aménagement « La parcelle », poulailler et four à pain : 18 916 euros.

- CS st Just pour un investissement mobilier : 7 533 euros.

- Ligue de l'Enseignement pour le CS Les Lilas (démarche écologique et réduction des déchets) : 10 550 euros.

- Femmes de la Busserine pour de l'équipement pour les animations de proximité : 3 074 euros.

- CS St Gabriel, Canet, Bon Secours, pour l'achat d'un minibus : 17 893 euros.

- Exception'elles pour l'aménagement du local Jaurès : 2 383 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur GASMI.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT 23-39873-DGAVPVPD – 23-046 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Rassemblement National)*

### **RAPPORT N° 23-39876-DGAVPVPD - 23-047 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE  
POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMME DSU - 1ÈRE SÉRIE  
D'OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT 2023

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 47, toujours concernant la Politique de la Ville. Monsieur ROSSI, s'il vous plaît.

**Monsieur ROSSI**.- Madame le Maire, c'est une délibération classique à l'approche de l'été mobilisant 128 000 euros qui se répartissent entre les différentes associations concernées. Même si les montants sont modiques pour chacune – entre 2 000 et 4 000 euros –, elles financent un certain nombre d'actions dont on peut se féliciter.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur ROSSI.

Nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39876-DGAVPVPD - 23-047 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille et abstention du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39629-DNV - 23-048 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -  
DIRECTION DE LA NATURE EN VILLE - SERVICE ESPACES VERTS -  
Création d'aires de jeux inclusives accessibles aux enfants en situation de handicap - Études et travaux - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme – Financement

**Madame BAREILLE**.- Monsieur Anthony BERARD nous présente le rapport.

**Monsieur BERARD**.- Madame le Maire, mes chers collègues, il s'agit là d'un rapport dont nous allons débattre sur le thème des aires de jeux inclusives sur six secteurs du territoire de Marseille. Il faut qu'elles soient réalisées.

Nous avons, avec Madame le Maire, pris conscience il y a déjà longtemps de la situation des enfants en situation de handicap. Il faut qu'ils puissent profiter de ces parcs-là au même titre que les autres enfants. Et nous sommes assurés qu'enfin, des aires de jeux inclusives pourront être construites.

À plusieurs reprises, nous avons tous les deux interpellé la Mairie centrale sur ce thème qui est essentiel d'offrir une équité dans ces parcs et jardins pour tous les utilisateurs, quelle que soit leur situation, avec handicap durable, provisoire ou sans handicap. Ces aires de jeux inclusives ont un objectif certes ludique, mais aussi pédagogique pour que la société change de regard.

Aujourd'hui, cela devient une réalisation concrète et on nous demande de valider la mise en œuvre de l'autorisation de programme par la Mission Environnement et Espace public cette année 2023, pour un montant à hauteur de 800 000 euros. Sur une durée de 4 ans, de 2023 à 2027, ce montant viendra doter chaque secteur de la Ville et permettra ainsi la mise en place de nouvelles aires de jeux inclusives.

Pour notre secteur, il s'agit du Parc Font Obscur dans le 14ème arrondissement et Madame le Maire et moi-même espérons qu'il ne soit pas question de quelques aires de jeux inclusives. Nous défendons l'idée d'un parc véritablement inclusif avec un aménagement complet. Car dans la Ville de Marseille, de tels parcs n'existent pas.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix et je vous remercie.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur BERARD. Madame LELOUIS.

**Madame LELOUIS**.- Merci Madame le Maire, mes chers collègues. Je suis ravie de ce rapport, dans la continuité du travail que j'avais commencé à faire sur le jardin de la Moussière. Nous voterons ce rapport.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame la Députée. Madame BENAOUDA.

**Madame BENAOUDA**.- Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais quand j'entends ce que vous dites, Monsieur BERARD, sur l'implication de la Mairie centrale, moi à l'époque, j'étais en charge des Parcs et des Jardins sur le secteur Ginestet 13/14. On s'était rencontrés sur le Parc du Ginestet. Et nous nous étions

entretenus. On s'était même entretenus au cours d'un rendez-vous et nous avons parlé justement de rendre accessible un parc totalement inclusif pour les enfants. Et je me souviens d'une phrase que vous m'aviez dite à l'époque. Je vous avais demandé de solliciter à la Mairie centrale l'Adjoint en charge des programmes inclusifs et vous m'aviez dit clairement que vous ne vouliez pas le contacter pour mettre en place un tel projet. Voilà, il y a des choses qu'il faut savoir remettre dans leur contexte et ne pas justement s'approprier les choses. À l'époque, j'avais pris le temps de voir un peu avec vous ce que l'on pouvait faire pour mettre en place un parc essentiellement adapté aux enfants. Et je me souviens de cette phrase qui m'avait marquée. Vous m'aviez dit clairement que vous ne vouliez pas vous adresser à une Adjointe de la Mairie centrale. Et j'avais trouvé ça bien dommage car l'essentiel de notre travail à chacun de nous, c'est de rendre possible des projets. Il y a des choses qui doivent passer en priorité et hormis le côté carte politique, on doit viser l'essentiel pour qu'on puisse aller dans le même sens et favoriser les habitants de notre secteur et surtout les enfants qui habitent notre secteur. Je tenais à rectifier ça, il était important de le notifier. Merci.

**Madame BAREILLE.**- Monsieur BERARD.

**Monsieur BERARD.**- Madame, je vais répondre à votre intervention. Je pense qu'il y a un problème de mauvaise compréhension et il ne faut pas tout mélanger, les jardins et les parcs. Attention aux mots qu'on emploie.

Les jardins, c'est de la responsabilité de la Mairie de Secteur, on n'a pas besoin de contacter la Mairie centrale pour intervenir là-dessus et avancer pour aménager. Moi ce que je ciblais, dans ce projet-là, c'est un véritable parc inclusif, et là, c'est de la compétence de la Mairie centrale. Depuis plusieurs mois, j'ai envoyé des courriers et je n'ai eu aucune réponse de leur part. Donc je suis désolé de vous contredire mais voilà. C'est dommage que votre Groupe nous ait quittés, vous auriez su comment concrètement faire avancer ce projet. Donc faites attention à ce que vous dites, s'il vous plaît.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur BERARD et permettez-moi de vous remercier pour le travail que vous faites sur cette thématique. Effectivement nous avançons, sur les espaces verts dont nous avons la gestion, c'est toute une programmation que nous menons actuellement pour effectivement avoir ces aires de jeux inclusives. Merci à vous Monsieur BERARD de porter ce sujet.

Nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39629-DNV - 23-048 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### **RAPPORT N° 23-39696-DTEEV - 23-049 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES ENVIRONNEMENTS DE VIE – SERVICE ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ – Attribution de subventions aux associations " Lieux publics Centre National de création des arts de la rue", " Colinéo", " Planvert", " Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA)", " Opera Mundi", " Bureau des Guides" - Approbations de conventions

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 49, que nous présente Monsieur Jacques SAYAG.

**Monsieur SAYAG**.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui proposent des projets d'intérêt général local en matière de protection de l'environnement au sens large et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité en particulier et ce, pour un montant global de 57 500 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 3 500 euros qui se répartissent comme suit :

- COLINEO pour une action de sensibilisation à l'environnement par des balades commentées pour un montant de 1 500 euros.

- COLINEO pour une action de manifestations pour les 50 ans de l'association pour un montant de 2 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur SAYAG.

Nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N°23-39696-DTEEV - 23-049 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **RAPPORT N° 23-39701-DTEEV - 23-050 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES ENVIRONNEMENTS DE VIE - SERVICE ÉCOLOGIE URBAINE ET RÉSILIENT - Attribution de subventions aux associations " Jardinot PACA", " Colinéo", " Centre Socio- Culturel d'Endoume", et "les Minots de Saint Charles ou d'ailleurs", et " L'Hydre", œuvrant dans le domaine de l'environnement et des jardins collectifs - Approbation de conventions

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport suivant et c'est Madame SEMERDJIAN qui va nous le présenter.

**Madame SEMERDJIAN**.- Madame le Maire, mes chers collègues, je vais vous présenter trois rapports consécutivement, me semble-t-il.

Le premier a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations qui proposent des projets d'intérêt général local en matière de nature en ville et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, et ce, pour un montant global de 63 000 euros.

En ce qui concerne notre secteur, c'est COLINEO qui va en être bénéficiaire pour Les Petits Naturalistes, et pour un montant de subvention de 2 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame SEMERDJIAN.

Nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39701-DTEEV - 23-050 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT N° 23-39702-DTEEV - 23-051 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES ENVIRONNEMENTS DE VIE - SERVICE ECOLOGIE URBAINE ET NATURE EN VILLE - SERVICE AGRICULTURE URBAINE ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT - Attribution d'une subvention à l'association " Les Jardins de Julien" - 14ème arrondissement - Œuvrant dans le domaine de l'environnement et des jardins collectifs - Approbation d'une convention

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame SEMEDJIAN, nous vous écoutons pour le rapport suivant.

**Madame SEMERDJIAN.**- Ce rapport 51 a pour objet l'approbation de l'attribution d'une subvention, d'un montant de 5 000 euros concernant l'année 2023, au profit de l'association « Les Jardins de Julien » (13014) pour son action « Transmission des bonnes pratiques environnementales auprès des écoles ».

Je connais bien cette association qui fait un travail exceptionnel et je vous remercie, Madame le Maire, de mettre ce rapport au vote.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame SEMERDJIAN. Monsieur ROSSI, vous souhaitez intervenir.

**Monsieur ROSSI.**- Madame le Maire, je souhaite apporter juste un additif concernant les Jardins de Julien. C'est quelque chose qui est extrêmement novateur puisque cela fait partie des réserves foncières achetées par la Métropole et mises à disposition d'un certain nombre d'associations pour éviter l'urbanisation sauvage dans les hauts du Merlan et de Sainte-Marthe. Sur les Jardins de Julien, nous sommes dans une transition où la SOLEAM est en train de transférer à la Métropole l'ensemble du dispositif pour permettre aux Jardins de Julien – animés par quelqu'un que vous connaissez tous, Christian PLESSI – de fonctionner de manière pérenne. Les Jardins de Julien sont composés d'une bassine et de quelques milliers de mètres carrés réservés notamment à l'agriculture urbaine et notamment à l'éducation faite aux enfants. Puisque vous le rappelez, Madame la Députée, il est important que les enfants reprennent pied avec la proximité.

Nous avons inscrit, Madame le Maire, dans le Plan Pauvreté, tout ce qui est de proximité avec la production locale en circuit court. Et donc nos amis des Arnavaux vont être acquéreurs de biens permettant une transformation pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

C'est quelque chose qui est inscrit et qui a évité sur la ZAC de Sainte-Marthe et en haut du Merlan la constructibilité de 1 100 logements. La Métropole, sous l'autorité de la Présidente Martine VASSAL, a fait le choix de préserver l'environnement. Et nous sommes en tractation pour acheter sur l'élément de l'étoile des terres que nous rendrions agricoles de la même façon pour éviter qu'il y ait une densification de ce territoire qui est fortement convoité par les promoteurs comme on peut l'imaginer. Cela permettrait d'avoir de la ZAC de l'étoile jusqu'à la ZAC de Sainte-Marthe en passant par les hauts du Merlan des zones protégées mises à disposition des agriculteurs et ramenant au circuit court, puisque l'un des principaux



acheteurs vont être les collèges publics de ce secteur. Au-delà de l'enveloppe et de la partie éducative, c'est quand même quelques milliers de mètres carrés qui sont préservés à l'urbanisation.

Merci Madame le Maire.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur ROSSI. Nous sommes effectivement très attachés à ce projet. Nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39702-DTEEV - 23-051 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **RAPPORT N° 23-39716-DTEEV - 23-052 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES ENVIRONNEMENTS DE VIE - SERVICE AGRICULTURE URBAINE ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT - Attribution de subventions aux associations " La Cité de l'Agriculture", " Les Jardins de Julien", " Heko Farm", " Polly Maggoo" œuvrant dans le domaine de l'environnement, l'agriculture et l'alimentation durable - Approbation de conventions

**Madame BAREILLE.**- Madame SEMEDJIAN, je vous laisse poursuivre.

**Madame SEMERDJIAN.**- Merci Madame le Maire. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant dans le champ de l'environnement, de l'alimentation solidaire et durable et de l'agriculture de proximité, et ce, pour un montant global de 53 000 euros.

L'association concernée, Les Jardins de Julien, qui soutient l'agriculture urbaine comme vient de l'expliquer Monsieur ROSSI, recevra une subvention de 5 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame SEMERDJIAN.

Nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39716-DTEEV - 23-052 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **RAPPORT N° 23-39744-DSPI - 23-053 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur de la lutte contre les discriminations - 2ème répartition - Approbation des conventions annexées

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 53 sur la lutte contre les

discriminations. Madame ATIA.

**Madame ATTA.**- Madame le Maire, les chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur de la lutte contre les discriminations, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 78 500 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera d'une aide de 27 000 euros qui se répartissent ainsi :

- La Caricatura : 6 000 euros.
- Le Centre de Culture Ouvrière : 8 000 euros.
- SCHEBBA : 15 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame ATIA.

Nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

### **LE RAPPORT N° 23-39744-DSPI - 23-053 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille et du groupe Rassemblement National)*

### **RAPPORT N° 23-39822-DSPI - 23-054 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION – Attribution de subventions aux associations et établissements publics développant des projets de santé publique - 1ère répartition

**Madame BAREILLE.**- Cela concerne une subvention pour des projets de santé publique. Madame PAINEAU.

**Madame PAINEAU.**- Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions de fonctionnement à des associations et établissements publics intervenant dans le champ de la santé publique, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 471 000 euros.

Notre secteur est concerné par L'Ensemble Pour L'innovation Sociale Éducative Et Citoyenne pour la MPT Croix Rouge Château-Gombert dans le cadre d'un programme « Nutrition et Sport/Santé », pour un montant de 5 000 euros.

Par ailleurs, il nous est également demandé de voter en faveur de l'attribution d'une subvention d'investissement au profit de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille pour un montant de 38 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame PAINEAU. Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Madame le Maire, c'est juste pour remettre le zoom sur ce Centre de santé pluridisciplinaire des Flamands où la Ville nous apporte une

contribution de 38 000 euros – bienvenue d'ailleurs – et où hier, à Lavéran, Monsieur le Président de la République a apporté une contribution à la Ville de Marseille pour offrir sur un certain nombre de zones, et notamment des zones en grande difficulté sur le territoire, une enveloppe de 250 millions d'euros pour l'Assistance Publique de Marseille. Je vais profiter, puisqu'elle n'est pas là et je le regrette, pour remercier Madame CISNEROS pour le travail qu'elle fait en direction de la prévention et de la santé.

Et mettre en exergue une structure où tout le monde aurait dû être, c'est Château Ricard. Château Ricard où on a accueilli grâce à la famille Ricard 700 enfants atteints du cancer dans le cadre de l'association Sourire à la Vie. Ils sont accueillis à Château Ricard parce que depuis trois ans, ils préparaient une construction sur l'Estaque et la Ville leur a refusé le permis. Et ils allaient partir sur Lyon. Et grâce à la générosité de la famille Ricard, ils ont un bail emphytéotique de 50 ans pour un euro symbolique et le Département et la Métropole sont en train de réviser l'accueil de ce château en accord avec la famille Ricard pour les enfants et les familles des enfants.

Nous avons ça à Sainte-Marthe, ça partait à Lyon. Parce que le permis leur avait été refusé. Et ça, on ne le dit à personne. Cela ne gêne pas d'être salaud, ce qui gêne c'est que ça se sache. Voilà la réalité, on a refusé un permis à une association qui s'occupe d'enfants en fin de vie. Et vous nous avez honorés de votre présence, Madame le Maire, ainsi que Madame CISNEROS. Ils ne m'écoutent pas, c'est leur problème. L'important c'est que la famille RICARD met pour un euro quasiment et pour 50 ans un espace permettant d'accueillir par rotation 700 enfants en fin de vie. Je veux dire merci à la famille RICARD et je vous demande de les applaudir très fort.

*(Applaudissements)*

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur ROSSI. Nous sommes effectivement très heureux d'accueillir l'association sur notre secteur. Monsieur BENFERS, vous souhaitez intervenir.

**Madame BAREILLE.**- Madame le Maire, mes chers collègues, Monsieur ROSSI. J'ai applaudi à deux mains à ce que vous avez annoncé mais j'aimerais savoir – comme je ne comprends pas grand-chose et que j'ai l'impression que mes mots ne sont pas audibles ou que peut-être les vôtres sont mal compris par ma personne – qui peut se dresser contre une telle initiative, dont tous nous devons être solidaires.

Et si vos dires sont vrais – et je n'en doute pas parce que votre réputation vous précède, Monsieur ROSSI – comme depuis le début, vous nous avez qualifiés de façon pas péjorative de facteurs, à moi et Monsieur BOSQ, et que nous avons cette capacité à être de bons et grands messagers auprès de la Mairie centrale, si cette version des faits est réelle, on aurait pu l'éviter en travaillant main dans la main. Mais c'est tant mieux que la famille RICARD ait mis à disposition ce lieu qui est magnifique et c'est tout à l'honneur de la famille RICARD et de tous les habitants du 13/14. Merci encore.

*(Applaudissements)*

**Madame BAREILLE.**- Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39822-DSPI - 23-054 7S EST ADOPTÉ À**

## L'UNANIMITÉ.

### **RAPPORT N° 23-39669-DML - 23-055 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE – DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL - Attribution de subventions à des associations

**Madame BAREILLE.**- Nous passons à la Direction de la Mer et du Littoral. Monsieur SAYAG.

**Monsieur SAYAG.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à diverses associations et autres œuvrant pour le développement et la promotion des activités nautiques, la gestion et la protection des milieux naturels littoraux, marins et insulaires, l'éducation et la sensibilisation à la transition écologique, et ce, dans le cadre des crédits 2023 et pour un montant global de 636 030 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 13 000 euros, qui se répartissent ainsi :

- Les Petits Débrouillards PACA : 6 000 euros.
- Association HATOUP : 7 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT 23-39669-DML - 23-055 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **RAPPORT N° 23- 9775-DFI - 23-056 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION FONCIERE ET IMMOBILIÈRE - SERVICE ACTION FONCIERE ET IMMOBILIÈRE - 13ème arrondissement - Les Oliviers - Chemin du Merlan - Cession de locaux désaffectés sur un terrain de 2 045 m<sup>2</sup> en vue de l'aménagement d'une mosquée par une association cultuelle

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 56, Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Là on est sur la mise à disposition de locaux et terrains désaffectés pour la construction et l'aménagement d'une mosquée par une association cultuelle qui aura l'aménagement de ce lieu et qui devra verser à la Ville de Marseille dans le cadre de la cession 320 000 euros de manière à permettre l'établissement de cette mosquée.

Je rappelle pour la petite histoire que c'est le Maire Jean-Claude GAUDIN qui sur la Busserine avait mis à disposition ce même terrain qui permettait à ces associations cultuelles de construire. Mosquée qui a été inaugurée il y a quelques semaines par l'ensemble de celles et ceux qui ont souhaité le faire.

Je dis cela parce que cela évite ce qui est la pire des choses. Lorsqu'on n'a pas de lieu pour exprimer la foi, c'est la rue, les lieux inadaptés et des prêches souvent dans des endroits infâmes et où les gens se sentent peu respectés et parfois humiliés. Moi-même je me rappelle très bien, sur la Busserine, il y avait trois

lieux de prières dans des conditions pas tout à fait saines. Aujourd'hui, les gens de toutes origines prient tous au même endroit, qu'ils soient d'origine comorienne, tunisienne, ou d'ailleurs et que je sache, cela ne gêne strictement personne puisqu'ils ont payé eux-mêmes, par leur contribution, ce lieu qui est toujours sous le contrôle du ministre de l'Intérieur.

En ce jour de l'Aïd, c'est un immense bonheur d'être le rapporteur de ce rapport pour que nous ayons un établissement qui permette à des gens d'avoir un lieu de culture, la maison de Dieu où ils pourront prier dignement et exercer leur culte dans les règles de la République. Voilà Madame la Présidente ce que je voulais dire, et en ce jour de l'Aïd d'autant plus.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur ROSSI. Madame la Députée.

**Madame LELOUIS.**- Merci Madame le Maire. Comme vous vous doutez, vous connaissez nos intentions de vote ; sur ce rapport, il y a tellement de choses à dire que nous réservons notre intervention pour le Conseil municipal. Donc le Groupe RN votera contre ce rapport. Merci.

**Madame BAREILLE.**- C'est noté, merci Madame la Députée. Monsieur BENFERS.

**Monsieur BENFERS.**- Madame le Maire, chers collègues, j'ai tellement de choses à dire sur ce rapport, je vais essayer d'être bref et compréhensible.

Aujourd'hui, Monsieur ROSSI, vous avez fait référence à Monsieur GAUDIN pour qui j'ai de la considération on dira, mais la communauté musulmane de Marseille, les Marseillais, Français n'ont jamais eu l'aisance d'avoir des lieux de culte respectés et surtout respectables. Aujourd'hui, la Mairie de Marseille est en train de rétablir la justice à travers ce fait-là.

Je me souviens aussi, lors de la campagne que nous avons menée ensemble – puisqu'à ce moment-là j'étais dans votre camp –, que cela a été une promesse de campagne, qui n'a pas réellement été accompagnée de volonté.

Aujourd'hui, cette décision de la Mairie centrale me conforte dans mon déplacement géographique au sein de cette assemblée. Et je le dis, aujourd'hui ce n'est pas une question d'ethnie comme vous les avez nommés, les Marocains, les Tunisiens, les bronzés, ou ceux qui viennent de l'autre côté. C'est juste une question de justice dans cette République qui donne aujourd'hui par ce fait-là de bons signes pour une communauté en souffrance de tous les maux. Que ce soit dans les médias, les lieux communs qu'on partage et même dans des lieux professionnels ; et même je le rappelle – et loin de moi l'idée de montrer du doigt le RN, parce qu'il n'est pas tout seul dans ce cas-là –, cela a souvent été un prétexte à masquer les faiblesses de nos capacités et de nos mandats politiques.

En Conseil municipal, pour un oui pour un non, on parle d'islamisme et même d'islam radical, que l'on n'a à ma connaissance pas connu dans notre ville.

*Intervention inaudible de Monsieur DUDIEUZERE.*

**Monsieur BENFERS.**- Je respecte les victimes, ce ne sont que des fous qui ont tué d'autres personnes. Innocentes. Après on peut les appeler comme on veut, ce ne sont que des fous qui n'ont rien à faire dans cette société. Je peux vous parler de tous les assassinats dans les années 75, ceux qui tombaient, ce n'étaient pas des islamistes qui tuaient, et ceux qui tombaient, c'étaient plutôt des musulmans. Mais on ne va pas refaire le monde aujourd'hui. Je ne vais pas en dire plus, parce que je n'ai pas envie de partir sur un volet émotionnel. C'est juste une injustice, et une injustice qui sera longue à rendre dans cette ville. Je vous remercie.

### *Applaudissements*

**Madame BAREILLE.**- Monsieur ROSSI et ensuite Madame ATIA.

**Monsieur ROSSI.**- Merci. Je peux entendre ce que vous dites et sur une partie le partager. Je disais simplement que je rendais justice très clairement à ceux qui ont mis à l'époque deux terrains à disposition à Malpassé et à la Busserine. Après, à part à la Capelette, je vais être très honnête, je ne connais pas suffisamment les implantations.

Aujourd'hui, vous voyez, sur ce territoire, il y a des difficultés. Et des personnes exerçaient leur culte dans des conditions indécentes. Cette mise à disposition va nous donner une nouvelle maison de Dieu qui va permettre aux gens de pratiquer leur foi dans de bonnes conditions.

C'est un sujet que l'on peut juger compliqué au regard de l'actualité et des enjeux de toutes natures, mais je rappelle quand même que depuis Jean-Claude GAUDIN, il n'y avait plus eu ni avant ni après – si avec Gaston DEFFERRE à la Capelette – d'espace mis à disposition d'associations culturelles permettant que des deniers privés organisent la foi des uns et des autres.

Je peux m'en réjouir à titre personnel. C'est un rapport que je voterai des deux mains parce qu'il n'y a rien de pire que de laisser des gens dans des situations de maltraitance sur le plan de la foi. Je suis croyant, je suis pratiquant et je ne supporterais pas de devoir aller dans une cave. Et quand on va à la Busserine et à Malpassé, on voit des lieux qui sont dignes pour recevoir les fidèles dans l'expression de leur foi. C'est le prolongement et je rendais juste justice à ceux qui l'ont fait préalablement parce que ça me paraissait correct de le faire, comme de rendre hommage à la famille RICARD qui s'est dépossédée d'un bien de presque 10 millions d'euros pour le mettre à disposition de 700 enfants atteints d'un cancer.

Je dis ça, je ne dis rien, mais je vous invite quand même parce que je sais que ce sont des sujets qui vous intéressent et vous touchent à vous renseigner sur pourquoi après deux ans et demi de travail, 144 000 euros engagés avec des architectes, au bout de la course, à l'Estaque, le permis a été refusé. Je vous invite à le faire parce que ce sont des cas de conscience et là c'est une question d'appartenance de groupe, c'est une question de légitimité. Et je vous invite à venir à RICARD, je vous invite, Président BOSQ, parce que les gens vont vous interpeler et vous demander pourquoi ça s'est passé comme ça.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur ROSSI. Madame ATIA.

**Madame ATIA.**- Monsieur BENFERS, je voulais attirer votre attention. Vous avez cité « Tunisiens, Marocains », on peut être musulman et de nationalité et d'origine différentes. Laissez-moi poursuivre, on est redescendus et en plus c'est le jour de l'Aïd. Et ce n'est pas un sujet qui donne lieu à polémique.

Là nous sommes tous touchés je pense, en majorité, par l'ouverture de cette mosquée qui va se faire et où les pratiquants musulmans pourront prier dignement. À chaque fois, on dit – notamment un groupe – qu'on en a marre des prières de rue et cela dérive sur plein de choses. Tout ce que je sais, c'est qu'en plus elle est proche d'une synagogue et je trouve ça magnifique. C'est le respect de toute religion et des personnes qui ne pratiquent aucune religion. Il y a effectivement la mosquée de la Busserine qui a été ouverte, il y a la mosquée des genets à Malpassé. C'est bien qu'il y en ait une troisième, évitons de faire de la politique politicienne sur ce sujet, je vous assure, parce que cela ne grandit personne. Nous sommes heureux dans ce groupe que ça se fasse et après, au Conseil Municipal, je pense qu'effectivement, il y aura des échanges plus musclés. Laissons ça pour le

Conseil municipal. Madame la Députée avait dit en amont laisser ce sujet pour le Conseil Municipal. Chacun dira ce qu'il voudra, félicitons-nous de ce lieu qui va se créer.

**Madame BAREILLE**.- Monsieur BOSQ.

**Monsieur BOSQ**.- Merci Madame le Maire. À titre personnel, je me réjouis de cette décision mais Madame ATIA m'a un peu devancé, il y a des gens ici qui veulent attendre – le RN et le parti de Monsieur RAVIER –, qui ont la volonté de gérer Marseille et notamment dans un quartier 13/14 où il y a beaucoup de personnes d'origines diverses et de confession musulmane. Ça m'interpelle. Que vous réserviez vos propos, Madame la Députée, pour le Conseil Municipal, c'est une chose, mais quand même, eu égard à l'assemblée 13/14, on aurait pu vous entendre. Vous savez, on sait se tenir et ça intéresse aussi tous nos concitoyens et il serait quand même intéressant, puisque vous avez la volonté de gérer le 13/14, qu'on puisse vous entendre sur cette mosquée qui n'existait pas et où les gens ne pouvaient pas prier. J'en parle d'autant plus volontiers que je suis de ceux pour qui la religion c'est personnel, je n'en fais pas état, mais avouez qu'à Marseille, il n'y avait aucun lieu de culte qui permette à ces personnes de se retrouver et de pouvoir prier en toute quiétude. Donc cela aurait été intéressant, par respect et eu égard pour nos concitoyens – puisque Monsieur DUDIEUZERE, vous étiez aussi Conseiller municipal il me semble et élu du 13/14 –, de vous entendre.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur BOSQ. Madame BENAOUA, je pensais que vous vous étiez mis d'accord au sein de votre groupe, vous avez aussi le Conseil Municipal pour vous exprimer. Ce sera la dernière intervention avant le vote, merci.

**Madame BENAOUA**.- Merci. Il me semble important que l'on puisse chacun s'exprimer et, aujourd'hui, je me réjouis sur ce rapport parce que c'est vraiment un rapport très important pour les habitants. À cette occasion de jour de fête chez les musulmans, je le redis encore une fois, je me réjouis de ce rapport qui est vraiment une avancée énorme pour les habitants des 13/14. La religion, cela fait quand même partie des droits fondamentaux de notre constitution et il est important aussi de redonner de la dignité à toutes ces personnes qui allaient prier dans des caves dans ce secteur. Cela me touche particulièrement et je me dis que c'est un lieu qui va d'autant plus favoriser aussi l'inclusion, remettre un vivre ensemble harmonieux dans ce quartier-là et c'est vraiment une étape importante. Parce que comme l'a dit mon collègue Sami BENFERS, cela a été une promesse de campagne qui a été tenue par vous.

*Intervention inaudible de Madame HASSANI*

**Madame BENAOUA**.- ... parce que c'est vous qui avez bloqué ce dossier-là, à moins que vous ne vouliez que je vous fasse un petit rappel, Madame HASSANI, quand je sais que HMP a bloqué le dossier ; moi, je ne m'amuserais pas à revenir sur ça, n'allez pas sur ce terrain, il est très glissant.

*Intervention inaudible de Madame HASSANI*

**Madame BENAOUA**.- Prenez de la hauteur, Madame HASSANI. Excusez-moi, vous n'avez pas à m'interrompre, je termine mes propos, merci. Je vous demande de bien vouloir les respecter quand les gens prennent la parole, merci Madame HASSANI.

Concernant ce lieu de culte, pour moi, il ne faut pas du tout le voir comme une menace mais plutôt comme une opportunité de renforcer la cohésion sociale, en offrant un espace de rassemblement de prières et de partage pour tous

les fidèles. Pour finir, vous l'avez dit et on l'a fait. Merci beaucoup.

*Applaudissements*

**Madame BAREILLE.**- Je vous propose que nous passions au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39775-DFI - 23-056 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille et du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39779-DFI - 23-057 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION FONCIERE ET IMMOBILIÈRE - SERVICE ACTION FONCIERE ET IMMOBILIÈRE - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'intervention foncière du 24 mai 2019 sur le site Maison Blanche, en phase impulsion- réalisation, intervenue entre la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille, l'EPF PACA et l'EPAEM

**Madame BAREILLE.**- Ce rapport 57 concerne l'intervention foncière sur le site de Maison Blanche. Madame ATIA.

**Madame ATIA.**- Ce rapport a pour objet l'approbation de l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière en phase impulsion-réalisation sur le site dit « Maison Blanche » signée le 24 mai 2019, entre la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille, l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur, ci-annexé.

Dans le cadre du plan d'investissement volontaire du protocole partenarial de lutte contre l'habitat indigne, signé le 11 février 2020 entre UNICIL et la Métropole Aix-Marseille-Provence, UNICIL a proposé en décembre 2022 d'intervenir sur la copropriété Maison Blanche pour recycler les 230 logements de la copropriété en logements locatifs sociaux et mobiliser ainsi les aides mises en place par Action Logement.

À ce jour, la maîtrise foncière réalisée par l'EPF a permis l'acquisition de 60 appartements et les murs de la station-service de cette copropriété. Ces biens seront cédés à UNICIL d'ici fin 2023. Afin de permettre à l'EPF d'acquérir la totalité des lots de copropriété pour une cession à UNICIL, le présent avenant vise donc à :

- prolonger la durée de la convention de deux années supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2025 ;

- porter l'engagement financier cumulé de la convention de 5 000 000 euros à 12 000 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Madame ATIA. Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI.**- Merci Madame le Maire. Tout à l'heure, on s'interrogeait sur la participation dans des Centres Sociaux d'institutions qui y siégeaient. Je veux juste appuyer sur un élément, Maison Blanche était un lieu capté par quelques marchands de sommeil. Cela mettait en grande difficulté les gens qui



étaient locataires dans des conditions indécentes.

L'Établissement Foncier Régional a acquis une grande partie des logements et a négocié avec UNICIL. Tout seul. C'est le Maire de Salon qui préside cet établissement et le Président Muselier a débloqué des sommes considérables pour l'acquisition de cette copropriété.

C'est l'une des seules copropriétés de France où un établissement foncier régional vient d'acquérir la plupart des appartements et par convention les met à disposition d'organismes HLM pour que les règles soient différentes. Je rappelle quand même qu'il y avait quatre propriétaires à Maison Blanche de 164 appartements. Quatre, qui faisaient de vraies assemblées générales et vous savez comme moi comment ça marche, les Assemblées générales. Il y a le quorum, on ne vote pas de dépenses sur les parties communes et on loue parfois à plusieurs familles qui vivaient à Maison Blanche, dont une rattachée à la CAF et les autres qui payaient en liquide avec des marchands de sommeil.

Madame le Maire, je vous le dis, vous en porterez témoignage auprès du Président MUSELIER, je dois dire que s'il n'y avait pas eu cette acquisition, nous serions toujours dans la même situation. C'est-à-dire que par manque de logements, les gens se replient sur des personnes qui leur louent dans des conditions indécentes et comme ils ne peuvent pas payer, ils paient à plusieurs dans des conditions insupportables. Quand on passe à Maison blanche, on voit des noms comme Nelson Mandela et il y a de belles entrées mais, à l'intérieur, il n'y a plus d'électricité, plus de parties communes, plus de portes, de boîtes aux lettres et surtout aucun entretien de la part des propriétaires de ces lieux.

S'il n'y avait pas eu cette action de politique publique, nous en serions encore avec des gens qui continuent par le biais de SCI de profiter de la misère de celles et ceux qui sont les plus faibles d'entre nous. Vous remercieriez en tous cas de ma part parce que franchement mettre des millions d'euros là où personne ne voulait les mettre, ça change la donne sur une partie du territoire de Marseille.

Merci Madame le Maire.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur ROSSI. C'est effectivement important de préciser que nous avons la chance d'avoir des collectivités qui investissent sur Marseille. Merci. Je vous propose que nous passions au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39779-DFI - 23-057 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

### **RAPPORT N° 23-39783-DFI - 23-058 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - DIRECTION FONCIERE ET IMMOBILIERE - SERVICE ACTION FONCIERE ET IMMOBILIERE - 1er, 2ème, 3ème et 14ème arrondissements - Nouilles - Belsunce - Chapitre - Hôtel de Ville - Saint-Mauront - Le Canet - Cession à la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National « Aix-Marseille-Provence », de 19 immeubles ou tènements fonciers issus du patrimoine dégradé de la Ville, pour intégration dans l'îlot prioritaire « multi- site » du Projet Partenarial

d'Aménagement

**Madame BAREILLE**.- Madame FALEK.

**Madame FALEK**.- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de la cession au profit de la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National « Aix-Marseille-Provence » (SPLA-IN AMP) de 19 immeubles ou tènement foncier dépendants du domaine privé de la Ville de Marseille pour intégration dans l'îlot prioritaire « multi-site » du Projet Partenarial d'Aménagement et ce, pour un montant total de 4 546 579 euros.

Notre secteur est concerné par le 12 bis rue Léo Lagrange dans le 14ème pour un montant de 78 057 euros.

Conformément aux termes du traité de concession « intervention multisites pour la réalisation de travaux de recyclage/réhabilitation d'immeubles dégradés », conclu entre la Métropole « Aix-Marseille-Provence » et la SPLA-IN « Aix-Marseille-Provence », s'ajouteront à ces montants de cessions, des charges augmentatives correspondant au remboursement par la SPLA-IN AMP, de frais annexes liés à la préparation des cessions, engagés par la Ville de Marseille depuis le Comité National d'Engagement de l'ANRU du 9 mars 2022.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame FALEK.

Je vous propose que nous passions au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39783-DFI - 23-058 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

**RAPPORT N° 23-39552-DF - 23-059 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Boyer/ Oddo 145 - Acquisition et amélioration d'un logement social  
dans le 13ème arrondissement

**Madame BAREILLE**.- Ce rapport ne concernait pas notre secteur, nous l'avons retiré.

**LE RAPPORT N° 23-39552-DF - 23-059 7S EST RETIRÉ.**

**RAPPORT N° 23-39553-DF - 23-060 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Duplessis/ Colorado 164 - Acquisition et amélioration d'un  
logement social dans le 14ème arrondissement

**Madame BAREILLE**.- Je propose de passer du rapport n°60 jusqu'au rapport n°70. Ils seront rapportés par Monsieur KOUBI GLOTTE. Il s'agit de l'acquisition et de l'amélioration de logements sociaux

**Madame KOUBI-FLOTTE**.- Merci Madame le Maire. J'ai tellement été

épuisé par les interventions de Monsieur BOSQ que je ne suis pas sûr d'avoir la force de présenter les 11 rapports. Ces 11 rapports, si vous en êtes d'accord Madame le Maire, je vais les présenter de manière globale pour ce qu'ils ont de commun et ensuite de manière très brève pour ce qu'ils ont de spécifique. Et ensuite on pourra voter, cela simplifiera les choses.

De manière générale, la Ville de Marseille est consultée pour donner son accord aux garanties bancaires qui seront données à 50 % par la Ville et à 50 % pour la Métropole pour les acquisitions par la société SOLIHA Méditerranée d'appartements qui ont vocation à devenir des logements sociaux d'acquisition et de rénovation. Pour les biens situés dans le 13ème et le 14ème arrondissement, on vous demande de vous positionner. Je vais vous donner pour chacun des projets le montant global d'emprunt que nous sommes appelés à garantir à hauteur de 50 % et l'adresse du bien.

La première revente concerne un bien situé au 17 Boulevard Jean Duplessis – Résidence le Colorado dans le 14ème arrondissement. L'emprunt porte sur 69 469 euros. L'annuité prévisionnelle de garantie est de 1 652 euros.

**Madame BAREILLE.**- Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39553-DF - 23-060 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39597-DF - 23-061 7S**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS – DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - La Société SOLIHA Méditerranée - Les Marronniers 11. 01 - Acquisition et amélioration d'un logement social dans le 14ème arrondissement**

**Madame BAREILLE.**- Je vous propose de passer au rapport suivant.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE.**- Je ne vous rappelle pas les règles qui sont les mêmes mais uniquement les adresses et les montants.

Le second emprunt pour lequel une garantie de la Ville est sollicitée porte sur un appartement situé au 56 Boulevard Louis Villecroze – Résidence les Marronniers dans le 14ème arrondissement. L'emprunt porte sur 32 884 euros. L'annuité prévisionnelle de garantie est de 689 euros.

**Madame BAREILLE.**- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39597-DF - 23-061 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39598-DF - 23-062 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Maulini n° 23 Acquisition et amélioration d'un logement  
social dans le 14ème arrondissement

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 62.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE.**- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à  
financer l'acquisition d'un bien situé au 50 Boulevard Maulini dans le 14ème  
arrondissement. L'emprunt porte sur 28 654 euros. L'annuité prévisionnelle de  
garantie est de 600 euros.

**Madame BAREILLE.**- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39598-DF - 23-062 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES  
VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe  
Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39602-DF - 23-063 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS -  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Maurelle n° 162- Lot 99- Acquisition et amélioration d'un  
logement social dans le 13ème arrondissement

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 63.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE.**- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à  
financer l'acquisition d'un logement situé au 79 rue de la Maurelle dans le 13ème  
arrondissement. L'emprunt porte sur 42 040 euros. L'annuité prévisionnelle de  
garantie est de 842 euros.

**Madame BAREILLE.**- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39602-DF - 23-063 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES  
VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe  
Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39604-DF - 23-064 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Platanes SA 202 - Acquisition et amélioration d'un logement social  
dans le 14ème arrondissement

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 64.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE**.- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à financer l'acquisition et la rénovation d'un logement situé au 2 Boulevard Alphonse Allais dans le 14ème arrondissement. L'emprunt porte sur 128 094 euros. L'annuité prévisionnelle de garantie est de 3 048 euros.

**Madame BAREILLE**.- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39604-DF - 23-064 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39605-DF - 23-065 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Simoncelli/Glacière 208 - Acquisition et amélioration d'un  
logement social dans le 14ème arrondissement

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 65.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE**.- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à financer l'acquisition et la rénovation d'un logement situé au 49 Boulevard de la Glacière dans le 14ème arrondissement. L'emprunt porte sur 45 300 euros. L'annuité prévisionnelle de garantie est de 911 euros.

**Madame BAREILLE**.- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39605-DF - 23-065 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39612-DF - 23-066 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Val des Pins n° 141 - Acquisition et amélioration d'un  
logement social dans le 13ème arrondissement

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 66.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE**.- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à financer l'acquisition et la rénovation d'un logement situé au 21 chemin de Château-Gombert dans le 13ème arrondissement. L'emprunt porte sur 61 485 euros. L'annuité prévisionnelle de garantie est de 1 239 euros.

**Madame BAREILLE**.- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39612-DF - 23-066 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39613-DF - 23-067 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - Rosiers n° 200 - Acquisition et amélioration d'un logement  
social dans le 14ème arrondissement

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 67.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE.**- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à  
financer l'acquisition et l'amélioration du logement situé 2 traverse des rosiers dans  
le 14ème arrondissement. L'emprunt porte sur 98 563 euros. L'annuité prévisionnelle  
de garantie est de 2 064 euros.

**Madame BAREILLE.**- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39613-DF - 23-067 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39682-DF - 23-068 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS -  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée BLI - Saint- Yves/Gibbes SA225 - Acquisition et amélioration  
de deux logements sociaux (lots 1126 et 1019) dans le 14ème  
arrondissement

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 68.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE.**- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à  
financer l'acquisition et l'amélioration de deux logements sociaux situés Résidence  
Saint-Yves 32 à 38 chemin des Gibbes dans le 14ème arrondissement. L'emprunt  
porte sur 104 128 euros. L'annuité prévisionnelle de garantie est de 2 180 euros.

**Madame BAREILLE.**- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39682-DF - 23-068 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39683-DF - 23-069 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS -  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée BLI - Saint- Yves SA224 - Acquisition et amélioration de  
deux logements sociaux dans le 14ème arrondissement

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 69.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE**.- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à  
financer l'acquisition et l'amélioration de 2 logements sociaux toujours situés  
Résidence Saint-Yves 32 à 38 chemin des Gibbes dans le 14ème arrondissement.  
L'emprunt porte sur 111 589 euros. L'annuité prévisionnelle de garantie est de  
2 336 euros.

**Madame BAREILLE**.- Merci. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39683-DF - 23-069 7S EST ADOPTÉ À LA  
MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe  
Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39603-DF - 23-070 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MAITRISER NOS MOYENS –  
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - Société SOLIHA  
Méditerranée - MORETTI 201 - Acquisition et amélioration d'un logement  
social dans le 14ème arrondissement

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 70.

**Monsieur KOUBI-FLOTTE**.- Il s'agit de garantir un emprunt destiné à  
financer l'acquisition et la rénovation d'un appartement situé au 90 Boulevard Moretti  
dans le 14ème arrondissement. L'emprunt porte sur 101 332 euros. L'annuité  
prévisionnelle de garantie est de 2 409 euros

**Madame BAREILLE**.- Monsieur BENFERS, vous souhaitez prendre la  
parole.

**Monsieur BENFERS**.- Madame le Maire, chers collègues, j'ai envie de  
prendre la défense de mon Président face à Monsieur KOUBI-FLOTTE. Je suis bien  
triste que vous ayez mal à la tête. En dehors des rapports lus d'une manière très  
scolaire, c'est tout à votre honneur de maîtriser votre sujet, on n'a pas eu l'aisance  
de vous entendre et de discuter. C'est peut-être pour ça que nous sommes des élus  
qui débordons un peu du cadre ou trop souvent mais on est là pour ça, pour faire  
entendre la voix populaire, la voix du peuple ou la voix de personnes qui ne sont pas  
technocrates. Désolé pour votre mal de tête, je conseillerai à mon Président de venir  
avec une boîte de Doliprane en prévision pour vous.

Juste une chose. Je suis interpellé par les votes du RN qui votent sans cesse non sur l'amélioration de l'habitat sur notre secteur. Mais il va falloir entendre qu'on est en grave problème de logement. Et je ne dirai même pas que ceux qui votent contre ce sont les gens qui ont l'aisance de vivre dans un lieu décent parce qu'avec beaucoup d'humilité, on est beaucoup à avoir un lieu de vie correct voire plus que correct. Et nous votons pour l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Il est très difficile pour les jeunes qui rentrent dans la vie active avec des salaires pas très hauts d'accéder à un logement ne serait-ce que locatif, pour ne pas dire propriétaire. Et si on reste dans un parc sclérosé en votant toujours non qu'est-ce qu'on peut faire ? Au-delà de cela, comme le disait Christian, je ne suis pas là pour entendre les positionnements du RN que je connais dans les grandes lignes. Mais à un moment donné, être contre sans cesse interpelle tout le monde ici. Et je crois que je suis un des seuls à lever la parole avec Christian BOSQ.

Voilà ce que je voulais dire. Et la preuve en est que malgré qu'on s'engueule – désolé Monsieur KOUBI FLOTTE de parler un peu trop fort de temps à autre –, on peut être d'accord sur des sujets importants comme celui-ci ou d'autres précédents. Je vous remercie.

**Madame BAREILLE**.- Merci. Monsieur DUDIEUZERE

**Monsieur DUDIEUZERE**.- Merci. Une fois de plus, on ne pensait pas prendre la parole mais comme Monsieur BENFERS nous a interpellés, je me dois de répondre.

Notre politique sur l'aide aux logements, sociaux, on l'a dite et redite 100 millions de fois donc je vais être court et ne pas y revenir, mais la politique, comme dirait quelqu'un, c'est l'art de se répéter.

Vous le savez dans toutes les cités, il y a des dizaines d'appartements qui sont vacants. Donc il faut arrêter de dire qu'il faut des logements sociaux. Il y en a mais les personnes ne veulent plus y aller. Je le vois au Conseil départemental, on a des gens qui viennent nous voir chaque fois et on transmet des demandes à Madame PREZIOSI notamment. Ils viennent nous voir pour nous dire qu'ils veulent un logement social, mais ils nous disent par contre « surtout je ne veux pas les Clos de la Rose », « je ne veux pas aller à Val Plan », « je ne veux pas aller à la Bégude », « je ne veux pas aller à Frais Vallon », « je ne veux pas aller à la Busserine » bien entendu, « je ne veux pas aller au Vieux Moulin ». Et avec ce qui s'est passé dernièrement, ils vont encore moins vouloir y aller. Pourquoi ? Parce que toutes ces cités sont gangrénées par le trafic de drogue.

Alors qu'est-ce qu'on fait ? On construit encore des logements sociaux et le trafic de drogue va s'y installer ? Les gens ne voudront pas y aller et on va en construire encore ailleurs et ailleurs ? C'est sans fin.

Il faut rétablir la sécurité et l'ordre républicain dans ces cités pour que les gens puissent vivre dignement. La plupart des gens qui habitent dans ces cités ne sont pas des voyous, ne sont pas des drogués. Ce sont des gens qui aspirent simplement à vivre dans la tranquillité et la sécurité au quotidien.

Cela ne sert à rien d'aller se promener barricadés avec les caméras et des policiers de partout, il faut rétablir la sécurité au quotidien pour que ces gens puissent vivre dans ces logements sociaux dignement. Cela ne sert à rien de construire encore et encore, il suffirait déjà de faire que les logements sociaux existants puissent être habités. Voilà.



**Madame BAREILLE**.- Madame ATIA.

**Madame ATIA**.- Monsieur BENFERS, j'aime quand on est objectif. Tout à l'heure, vous êtes parti et revenu donc peut-être que vous avez raté l'intervention de Monsieur DUDIEUZERE qui a pris la défense de Monsieur ROSSI. Mais vous avez fait une petite erreur que je me dois de relever. Vous avez déjà applaudi et félicité le groupe quand ils étaient tous ensemble avec Monsieur RAVIER quand il fallait le faire. Madame, en préambule, je vous explique ma position parce que je suis quelqu'un d'honnête, laissez-moi poursuivre. Monsieur GIORGI habite aux Oliviers et comme Monsieur DUDIEUZERE, peut-être qu'ils ne vous l'ont pas dit mais ils m'ont interpellée pour des dossiers. Il n'y a pas de couleur politique quand il s'agit d'aider les gens. Donc s'il vous plaît, on ne peut pas dire qu'ils habitent ailleurs que dans les cités. Monsieur BENFERS, ou vous vous exprimez mal ou revoyez la vidéo, mais vous l'avez dit.

**Monsieur BENFERS**.- Non.

**Madame ATIA**.- En fait, si vous voulez, le logement subit une crise qui touche énormément de personnes et il faut qu'on soit tous main dans la main pour essayer de trouver des solutions. On ne se tape pas dessus à dire celui-ci vit dans une villa ou l'autre aussi.

**Monsieur BENFERS**.- Je n'ai pas dit ça.

**Madame ATIA**.- Écoutez, revoyez l'enregistrement après le Conseil. Il faudrait peut-être se remettre en question, c'est ce que l'on a tous entendu. On est tous concernés dans ce secteur par les habitants et la crise du logement.

**Madame BAREILLE**.- Je vous propose de voter sur ce rapport.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39603-DF - 23-070 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille et vote contre du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39735-DGAJSP - 23-071 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion et d'intégration - 1ère répartition 2023

**Madame BAREILLE**.- Nous passons au rapport 71 concernant l'attribution de subventions à des associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion et d'intégration. Madame ATIA.

**Madame ATIA**.- Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations de solidarité, de lutte contre l'exclusion et d'intégration, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2023, pour un montant global de 243 500 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 50 000 euros pour la Fédération des Bouches-du-Rhône du Secours Populaire français.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE**.- Merci Madame ATIA. Monsieur ROSSI.

**Monsieur ROSSI**.- Sur ce sujet, je voudrais juste rappeler que l'enveloppe qui vous est présentée ici est une enveloppe à l'échelle départementale. Malheureusement, quand des enveloppes sont votées pour des sièges, c'est bien pour le lieu où réside le Siège.

Monsieur le Président de groupe et les collègues disaient être prêts à relayer un certain nombre de choses. Je vous invite à le faire sur un sujet majeur puisque depuis quelques jours, la Commission européenne vient de supprimer aux banques alimentaires et aux grandes fédérations l'aide en matière de tout ce qui est lait et dérivés de produits laitiers. Ce qui veut dire qu'aucune structure ne recevra d'aide de l'Europe en matière de lait, beurre, et tous ces produits qui sont essentiels à la vie.

Cela va engendrer des situations carencielles majeures. Lors d'un précédent Conseil d'arrondissements, il me semble que nous avons travaillé sur les questions d'obésité de mémoire. Et il me semble même qu'une école de Saint-Just a été ciblée pour être une école pilote. Je vous rappelle quand même qu'en l'absence de produits laitiers et dérivés, il ne restera aux structures que des produits de type pâtes, riz, et malheureusement sucres lents et rapides qui génèrent en règle générale des problèmes d'obésité. Et très très vite, quand on est pauvre, il ne reste plus que ça.

Je dis ça parce que les actes sont importants. Nous avons besoin de 250 000 euros pour le département. Et 82 % d'utilisateurs qui relèvent de la banque alimentaire et des fédérations d'éducation populaire sont marseillais. 28 % sont sur l'ensemble des communes restantes, c'est dire que Marseille recentre l'essentiel des utilisateurs. Je vous invite les uns et les autres à délibérer et à faire délibérer et au sein de nos commissions respectives pour faire en sorte qu'il y ait des aides qui soient en adéquation avec les besoins de ces structures.

Je dis ça parce que comme je le disais précédemment, nous avons eu une alerte de la banque alimentaire et du Secours Populaire qui a duré la dernière fois 4h30. 104 associations étaient présentes et notre collègue de la Ville n'a pu – pour des raisons de calendrier – rester que 10 minutes sur une séance qui a duré 4h30. Donc elle a dû manquer une grande partie de l'Assemblée Générale.

Comme je sais que ces sujets vous tiennent à cœur, je vous invite les uns et les autres à dire qu'il faut faire un effort. Ces 50 000 euros c'est important, je le dis, mais ils vont être très vite insuffisants. Je vous y invite encore une fois parce que c'est un sujet qui ne souffre pas de polémique. Je vous invite chacun dans vos institutions respectives à essayer de porter la voix de ceux qui n'en ont plus. Merci.

**Madame BAREILLE**.- Merci Monsieur ROSSI.

Je vous propose de voter sur ce rapport.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39735-DGAJSP - 23-071 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT N° 23-39778-DGAJSP - 23-072 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations dans le cadre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE)

**Madame BAREILLE.**- Nous passons au rapport 72 concernant l'attribution de subventions à des associations dans le cadre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE). Madame LASTRAYOLI.

**Madame LASTRAYOLI.**- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations, dans le cadre de la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE), pour un montant global de 885 000 euros.

Concernant notre secteur, il bénéficiera de 145 000 euros qui se répartissent comme suit :

- MEDIANCE13 : 45 000 euros.
- GERONTO NORD : 10 000 euros.
- Association familiale laïque des Bouches-du-Rhône : 20 000 euros.
- Économie Sociale et Familiale Services : 11 000 euros.
- Association départementale pour le développement des actions de prévention : 34 000 euros.
- SOLIHA Provence : 10 000 euros.
- THE TRUTH : 10 000 euros.
- Association de gestion et d'animation du CS de Frais Vallon : 5 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci MADAME LASTROYALI. Je vous propose de voter sur ce rapport.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-39778-DGAJSP - 23-072 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### **RAPPORT N° 23-39784-DGAJSP - 23-073 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION - SERVICE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - Attribution de subventions pour des actions de prévention

**Madame BAREILLE.**- Monsieur GALTIER.

**Monsieur GALTIER.**- Merci Madame le Maire. Il s'agit d'approuver l'attribution de subventions à des associations, menant des actions de prévention, pour un montant global de 190 600 euros.

Pour ce qui concerne notre secteur, c'est l'association Heart Color Music

et un montant de 6 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande d'approuver ce rapport.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur GALTIER. Je vous propose de voter sur ce rapport.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT 23-39784-DGAJSP - 23-073 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

*(Vote contre du groupe Retrouvons Marseille et abstention du groupe Rassemblement National)*

**RAPPORT N° 23-39877-DGAVPVPD - 23-074 7S**

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE - MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN ET QUARTIERS PRIORITAIRES – Programme DSU – Appel à projets – S'évader dans les quartiers – Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme. (Rapport du Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

**Madame BAREILLE.**- Monsieur GASMI pour ce dernier rapport de notre séance qui concerne des programmes DSU.

**Monsieur GASMI.**- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'attribution de subventions au profit d'associations et d'organismes menant des initiatives estivales visant à contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires de la ville, et ce pour un montant global de 100 000 euros.

Pour ce qui concerne notre secteur, il bénéficiera de 36 300 euros qui se répartissent comme suit :

- Association pour la promotion de l'Espace culturel de la Busserine : 3 000 euros.

- Les Écrans du Sud : 12 500 euros.

- La Criatura : 6 300 euros.

- Centre de Culture Ouvrière : 9 200 euros.

- La Part du Peuple : 3 000 euros.

- Association de Gestion d'Animation de la Maison des Familles et des Associations (AGAMFA) : 2 300 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

**Madame BAREILLE.**- Merci Monsieur GASMI. Je vous propose de voter sur ce rapport.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Vous ne prenez pas part au vote ?

Le rapport est adopté.

**LE RAPPORT N° 23-39877-DGAVPVPD - 23-074 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

*(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)*

*(Le groupe Rassemblement National ne prend pas part au vote)*

**Madame BAREILLE**.- Merci à vous tous de votre présence. Merci aux Services pour la préparation de ce Conseil. Et merci à nos rapporteurs.

*(La séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 17H50 par Madame Marion BAREILLE, Maire du 7ème Secteur).*